François JÉZÉQUEL

# ÉTUDE sur LA CAPELLE-BLEYS

(AVEYRON)



Editions Salingardes

ETUDE

LA CAPELLE-BLEYS

Etude sur
La Capelle-Bleys

# ÉTUDE

SUL

# LA CAPELLE-BLEYS

(AVEYRON)

par François JÉZÉQUEL

Officier des Équipages de la Flotte (Retraite)
Officier de la Légion d'Honneur

**Editions Salingardes** 

ETUDE 10. CAPELLE-BLEYS

En hommage aux enfants de La Capelle-Bleys

Pour leur apprendre à connaitre et à aimer leur commune, à ne pas déserter leurs terres et à continuer à poursuivre les nobles traditions de leurs pères.

F. J.

# INTRODUCTION

the plantage of the court as a line. My charge strangers are the

On a beaucoup écrit depuis un demi-siècle sur le Rouergue, mais parmi tant d'auteurs qui ont publié des livres sur cette contrée, il en est plusieurs, qui ont traité certaine partie de son histoire ou décrit certain côté de sa physionomie avec grande variété et grand talent; il faut convenir que la plupart l'ont plutôt imaginé qu'observé de près ou sérieusement interrogé.

D'autres l'ont vu à travers leurs préjugés et en ont parlé avec une certaine légèreté. Malgré cette fausse direction donnée souvent aux appréciations sur le Rouergue, les ouvrages qui essaient de nous en tracer le tableau, sont toujours recueillis avec empressement. Notre pays offre en effet à l'observateur, un riche sujet de recherches et d'études. Rien de plus varié que ses aspects, plus poétique que ses châtaigneraies et ses profondes vallées, plus héroïque que son histoire, plus original que ses traditions, plus fervent que sa foi et sa piété.

Voulez-vous jouir d'un de ces magnifiques aspects dans lequel vous pouvez embrasser d'un seul regard des étendues immenses? Choisissez une belle journée par temps clair et allez au sommet du Puech-de-l'Eguo sur le bord de la route nationale n° 111. entre le village de la Fage et la ferme de Paris. De ce point culminant (732 m), vous apercevrez les Pyrénées, les Cévennes, les Montagnes Noires et

les Monts d'Aubrac. De vastes contrées se dérouleront devant vous comme une carte en relief. Ne cherchez pas à saisir un détail dans cet immense tableau ; le cours des rivieres, le contour des vallées, les villages, les villes, se laissent à peine deviner ; ne vous attachez qu'à l'immensité sublime de l'ensemble. Du point d'où votre regard plane sur un horizon sans bornes, vous pouvez vous faire une idée complète des terrains des six départements dans lesquels est enclavé l'Avevron. Au milieu de la nature sauvage et primitive qui vous environne (vous êtes sur un terrain de gneiss) vous pourrez rêver longtemps aux siècles écoulés, sans avoir à craindre d'être troublé par le bruit des hommes, car la solitude est partout autour de vous, n'était la route nationale N° 111 sur laquelle défilent d'une facon continue, des automobiles dont les conducteurs sont plus préoccupés par leur volant que par les champs de blé qui se succèdent de chaque côté de la route.

Si le Ségala avait jadis des puechs arides, il porte aujourd'hui de riches cultures.

C'est ici le pays des châtaigneraies, des chênes, des bois de hêtres profonds et sauvages. Il n'y a pas encore deux siècles, des forêts royales couvraient entièrement les territoires de la Fage et d'une partie de la Bessarède. En direction des bois, portez votre regard vers le ciel et vous verrez non pas des avions, mais des tartanes (buses) planant majestueusement dans les airs.

Partout, des champs entourés de haies d'aubépines, vivaces et infranchissables, qui donnent au pays l'aspect d'un bocage continu.

Descendez dans la vallée et suivez le Jaoul, vous vous désaltérerez à des fontaines limpides dont l'une, à Landaisi, enchâssée dans un bassin de schiste, tapissé de feuillage. On s'égare dans les profondeurs de ces vallées aux perspectives riantes et solitaires, baignées par l'Esparage, la rivière de Rieupeyroux (le ruisseau pierreux).

Quel beau site, que le confluent de ces deux rivières au pont du Paraire où on entendait jadis le tic-tac du moulin et les coups sonores des martinets, troublés dès le début par le foulon du Pareur.

Si tous les voyageurs et touristes distraits, qui passent inattentifs dans notre région avaient, comme nous, cueilli les pâquerettes, les marguerites et les bleuets, dans nos champs, les champignons dans nos châtaigneraies, pêché les écrevisses dorées dans le Jaoul, fléchi le genou dans notre église dont la flèche monte à 35 mètres, semblant y porter nos actions de grâce et nos modestes vœux vers le ciel; ils verraient comme nous, la beauté de nos champs, de nos prés, de nos bois et de tout ce qui nous en entoure, ils apprécieraient mieux ceux qui aiment, rêvent et peinent dans ce Ségala qui ne révèle ses beautés, ses richesses et ses trésors cachés, qu'à ceux qu'il a nourris et qu'à celui qui le chérit.

Le contact habituel du Ségali avec la nature, le tient constamment sur le droit chemin. Toutes les forces bienfaisantes ou néfastes qui désolent sa campagne, lui parlent du maître souverain. Constamment en présence du spectacle de la nature, il conserve le profond sentiment d'une Providence qui s'impose à ses convictions.

Habituellement calmes d'esprit, pleins de respect pour les enseignements de leurs pères, ils se forment la rectitude de jugement qui découle d'une claire et saine expérience.

Il n'est pas rare de rencontrer parmi eux, des vieillards qui vous étonnent par leur sagesse et leur raisonnement. Ils possèdent bien mieux que certains lettrés, la science de la vie; ils prononcent des sentences rarement injustes, citent des proverbes où la profondeur de l'observation se produit dans un langage de poésie.

On ne les voit pas se jeter dans les causes révolutionnaires comme provocateurs ou complices. Ils sont pleins de respect pour les pouvoirs établis. Ils sont dans les commotions politiques comme l'ancre qui retient son vaisseau social sur son lest et l'empêche de courir aux écueils, puisque depuis un demi-siècle ils votent toujours pour la même cause, celle qui leur paraît la meilleure et la plus juste.

Ainsi se vérifie la parole d'un ancien.

- « La vie des champs sans aucune contestation, touche de près la sagesse. On dirait qu'elles sont du même sang et de la même race. » (Columelle).
- « Tout travail est béni, pour nous autres Bleyssons,
- « Dieu nous fit laboureurs ; tels qu'il nous fit, restons. »

Mais avant de lire cette Etude d'histoire sur Lacapelle-Bleys, je dis aux lecteurs :

« Lisez non pour contredire et refuter, ni pour croire et admettre comme certain, ni pour chercher matière à conversations et à discours, mais pour peser et examiner. »

. .

J'invite mes compatriotes à se reporter avec nous à la fin du XVIII\* et au commencement du XIX\* siècles.

C'était l'époque où la France faisait table rase de ses institutions ; mais, ni la Révolution ni la Terreur, n'arrivèrent à ébranler la foi d'une pauvre paroisse.

Les impôts doublés chaque année de nouvelles taxes de tout ordre, arrivent parfois à épuiser les faibles ressources de cette population laborieuse.

Epoque exceptionnelle de lutte entre deux groupements d'habitants, dont l'un, poussé par un seigneur au déclin de sa gloire et qui n'avait jusqu'alors trouvé aucun obstacle à sa volonté, se voit tout à coup dominé par le peuple souverain.

Nous assistons à une période de luttes intestines, dont l'exposé donne toute sa valeur à ce document.

La construction de deux églises en l'espace de 70 ans, a nécessité de lourds sacrifices. Ces deux chantiers, alimentés chaque année par l'effort incessant des fidèles, étaient deux ruches laborieuses. En ce temps, le travail était un honneur; l'âme de l'artisan était nette et polie comme l'outil dont il se servait.

Le Bleysson, méconnaissait parfois l'effort considérable déployé par ses ancêtres, il sous-estimait leur mérite et encore plus leur misère.

Aujourd'hui, que tout est élevé, que les routes sont propres à la circulation, que d'autre part, la pierre fondamentale de sa demeure est bien assise, il peut dire : « Tout cela est l'œuvre de nos pères ».

Pourtant, cette transformation n'est pas uniquement l'œuvre du passé. Elle est au contraire, l'œuvre de chaque jour. A cette rénovation ont participé le passé, le présent et participera l'avenir, qui verra encore sans nul doute de plus grands progrès.

Jeune communauté, me direz-vous. Oui, mais fière de son unité chèrement acquise, et encore plus fière de son indépendance et de sa liberté.

J'ai voulu en présenter au lecteur, non pas une histoire romancée comme il est facile de la faire, mais une lecture véridique, puisée dans des documents officiels.

Si parfois je me suis écarté de la commune et dépassé le cadre de celle-ci, pour relater des faits survenus dans les voisines, j'ai toujours été conduit par la raison, car nos ancêtres furent pendant longtemps liés pour des causes diverses aux paroisses voisines, et les événements qui se déroulèrent dans celles-ci, ne les laissaient pas indifférents.

Ce travail, qui m'a coûté de nombreuses recherches, a été accompli dans un but purement instructif, et je serais payé de ma peine s'il pouvait intéresser le lecteur, et trouver sa place dans chaque famille.

F. J.

# APERÇU GEOGRAPHIQUE

SITUATION.

Sans une base géographique, le peuple, l'acteur historique semble monter en l'air comme dans les peintures chinoises où le sol manque Michelet (Histoire de France) Préface de 1869.

La Capelle-Bleys est une des 307 communes du département de l'Aveyron.

Elle se trouve entre le 44°18 de latitude nord et de 0°9 de longitude ouest par rapport au méridien de Paris.

Son altitude varie entre 500 et 732 mètres. Située dans le Sud-Ouest de la France, cette commune semblerait devoir jouir d'une température assez douce, mais son niveau élevé détruit en partie les avantages de sa position géographique.

Philomena established and in Addiction apparatus of the second of the control of

#### ETYMOLOGIE.

Une opinion fort accréditée dans la région voudrait que le nom de Bleys vienne de B\*ads, pays du blé ou bien même du mot breton bleïs : loups, ou pays des loups.

Mais si nous remontons plus loin dans le passé, nous trouvons ce nom différemment écrit; c'est ainsi que dans les cinquante-deux paroisses relevant du bailliage royal de Najac, nous relevons le nom de Lacapelle de Blenhe (1327).

Dans le bureau d'élection institué à Montpellier par édit du 5 octobre 1486 qui passe à Cahors en 1642 et enfin à Montauban en 1662, nous trouvons le nom de La Capelle-Bleys, relevant du siège de Villefranche ou Basse-Marche.

Enfin, lors des guerres de Gascogne commencées en 1341 pour finir en 1343, nous trouvons la levée d'un homme de Lacapelle-de-Bliois.

Nous devons remarquer que la similitude extérieure de formes n'est pas toujours l'indice d'une parenté réelle, et sommes contraints d'ignorer la signification exacte de Bleys.

# ESQUISSE GEOLOGIQUE.

La carte géologique n° 207, classe la commune de La Capelle-Bleys dans le terrain éruptif (granulite).

Une faille très importante, la deuxième après celle appelée « faille de Villefranche » et partant de Compolibat, se dirige presqu'en ligne droite sur Rieuprésens en passant par la Vergnette, Retaudy, Jarlagou, Bleys, La Capelle, Ayres, Représens, rasant la Rivière, Maloire, la Bessarède, la Fage, et se prolongeant sur Compolibat.

C'est le seul et unique terrain classé dans cette catégorie figurant sur la carte géologique de Rodez.

Dans son livre sur la Géologie du département de l'Aveyron, M. Boisse, classe la commune dans les terrains Plutoniens cristallisés, dont le caractère dominant des roches est le gneiss, qui peut se diviser en quatre types principaux.

1° Le gneiss granuleux largement cristallisé à noyaux de feldspath blanc ou rose souvent lamelleux, quartz gris, mica blanc verdâtre. Ce mica blanc a été trouvé en abondance à une profondeur de 6 m 50 à 8 m à Lacapelle-Bleys. Y a-t-il par endroits de l'uranium comme certains le supposent ?

- 2° Le gneiss pailleté généralement très pauvre en quartz se réduisant facilement en feuillets à la surface desquels miroitent de nombreuses et larges paillettes de mica noir ou bronzé.
- 3° Le gneiss grenu, d'apparence presque grisâtre, très pauvre en mica.
- 4° Le plus important, le gneiss à texture entrelacée, d'apparence presque compacte, cassure pseudo-régulière, se présentant en bancs épais mais stratifiés, dans lesquels on remarque souvent, outre les joints de stratification, un ou plusieurs systèmes de plans de division dont l'entrecroisement découpe la masse en fragments pseudo-réguliers. Ce quatrième type se généralise sur le puech de la Cabro et principalement sur le versant occidental; mais il se trouve sur tout le territoire de la commune.

Enfin, quelques surfaces schisteuses localisées le long des rivières ne représentant qu'une faible étendue par rapport au gneiss.

# ASPECT ET RELIEF DU SOL

Le territoire comporte quelques collines appelées « Puech », connus dans le pays sous le nom de plateau primitif central de l'Aveyron.

D'un côté, leurs flancs à pente adoucie se raccordent avec la surface sensiblement plane de l'autre plateau. Exemple : la Cabro se raccordant avec la Roque et aux hauteurs de La Capelle Bleys par Font-Bonne, etc. Tantôt ces puechs plongent brusquement et vont se perdre sous les terrains de sédiment déposés à leur pied et qu'ils dominent d'une certaine hauteur.

SOL. — Composé de détritus de roches siliceuses, jadis peu fertile, aujourd'hui encore peu profond. Le soussol souvent imperméable retient dans beaucoup d'endroits les eaux superficielles, ou les laisse trop rapidement s'écouler suivant les circonstances variables du relief du terrain, ce qui avait jadis comme conséquence des terres marécageuses ou arides; mais l'amendement calcaire qui s'amplifie depuis une cinquantaine d'années, a produit sur ce terrain d'excellents effets.

Les immenses landes qui couvraient autrefois la plus grande partie des terrains de gneiss, tant sur les puechs et autres parties plus ou moins élevées, dans tous les endroits où les efforts de la culture venaient échouer trop souvent contre l'aridité du sol et l'âpreté du climat ont disparu et ont fait place au froment dont les épis d'or font un nouveau contraste avec l'aridité d'autrefois.

and the state of the same of the state of th

LES PUECHS. - Leur composition et leur origine.

Ces pitons sont, aux yeux des géologues, comme autant de témoins restés débout pour attester la grandeur des effets produits par les phénomènes d'érosion qui ont signalé les dernières périodes géologiques. Pour l'homme qui se complaît dans l'admiration des grands tableaux de la nature, ce sont autant de belvédères du haut desquels l'œil, planant sans obstacle sur l'ensemble de la contrée, voit se dérouler comme dans un immense panorama les tableaux si variés de nos campagnes.

On trouve également de gros blocs de quartz éparpillés sur toute l'étendue du territoire de la commune et notamment sur le puech du Causse, du secteur de la Barande pour aller vers Lestrade dont le plateau est recouvert.

Ces grosses pierres ont été rassemblées dans les talus, d'autres ont fourni les pierres angulaires sur lesquelles reposent la plupart des vieilles maisons ; ces blocs résistent à l'action du temps.

Pendant la durée des travaux effectués par le concours de la main-d'œuvre locale et allemande de 1946 à 1950, des milliers de ces blocs ont été brisés à l'aide de cartouches de dynamite par le cantonnier communal Yves Mazars, et employés au chargement des chemins. Dans ces blocs il y a plusieurs espèces: l'une blanche et cristallisée, se brise facilement; d'autres, granitées, sont au contraire très difficiles à casser.

# RIVIERES ET COURS D'EAU

L'aspect d'ensemble de la commune résulte des dispositions de son relief et de ses formations géologiques, mais le réseau de ses rivières et de ses cours d'eau, précise les principaux traits de sa physionomie et la plupart du temps, servent de ligne de démarcation entre les différentes communes.

Les rivières qui traversent ou contournent la commune sont des affluents du Viaur. La plus importante est le Jaoul, qui prend naissance au village de Le Trap, grossi par la rivière de Rieupeyroux et des Esparages. Le Jaoul quitte la commune de La Capelle-Bleys dans le pré de Cavaillé d'Ayres, Landaizi. Les noms de ces deux rivières émanent des lieux où elles prennent leurs sources.

Une troisième, la Serène de Vabre, moins importante, prend sa source à la Baraque du Pont; un autre ruisseau prend naissance entre la Fage et la Bessarède pour rejoindre le Lézert, et se jeter dans l'Aveyron.

Les eaux des deux premières sont toujours claires, froides et limpides. Il existait autrefois plusieurs moulins et martinets sur ces deux rivières. Cinq sur celui du Jaoul, sans compter celui du Moulin Blanc qui fonctionne encore.

Ces rivières sont resserrées dans des gorges étroites et parfois sauvages. La truite abonde dans leurs eaux courantes ainsi que les écrevisses.

Noms		L	ong	ueu		L	arg	eu	-	Profil		Vol. d'eau ordin.	Etiage	Irrig. Hect.	Usi- nes
Esparages	I	1	k.	200	1	1	m.		1	0.25	1	0.09	0,20	25,9	9
Rieupeyroux	ĺ	4	k.		1	1	m.		1	0,28	ì	0,10	0,020		1
JAOUL	İ	17	k.		1	3	m.	4	İ	2,10	İ	0,58	0,20	7,73	11

(La longueur est celle qu'a la rivière dans le département). Le Jaoul prend sa source à 500 m. environ du village de Le Trap, passe à l'est de Lescure, reçoit le Vernhou, luimême grossi de Rieugros et tombe dans le Viaur, à un kilomètre du hameau de Jouqueviel (affluents de la rive droite du Viaur).

# ANTIQUITES CELTIQUES ET GALLO-ROMAINES

S'il n'est point donné à La Capelle-Bleys d'avoir ni menhir ni dolmen, il existe sur le territoire de la commune des traces de vestiges gallo-romains.

- 1° Tuiles à rebord (Tegula) de l'époque gallo-romaine, découvertes par M. Gaston Alaux en 1954, au lieu dit « Lacoste », à proximité du village d'Ayres. Ces tuiles s'y trouvent en grand nombre. Notons qu'à 50 m. environ existe un important point d'eau, endroit habituellement choisi par les Romains pour leurs constructions.
- 2° Sarcophage de l'époque carolingienne, découvert en 1951 par M. Louis Puech dans sa propriété les « Carmes », près de Montloubet.

Ces deux découvertes prouvent que la commune fut habitée pendant l'occupation romaine et vraisemblablement avant, et que depuis, elle n'a cessé de l'être.

D'autres découvertes ont également été faites par MM. Cérès et Cabaniols qui ont trouvé des briques et des fragments d'architectures romaines à La Capelle-Bleys. Malheureusement, ces deux archéologues ne mentionnent pas l'endroit où ces vestiges furent découverts, ni la date de leur découverte; mais, si nous nous basons sur le point de la carte où ces objets sont mentionnés, on peut situer leur découverte entre la Fage et la Bessarède.

Les mêmes objets ont été trouvés à Marsaguettes et à Saint-Salvadou. A Marsaguettes on a découvert des briques, des stucs et des colonnes à base ionique.

A La Bastide-l'Evêque, dont dépendait La Capelle-Bleys avant la constitution de son unité, les vestiges galloromains sont plus nombreux.

Déjà avant l'ère chrétienne et sous le règne de l'Empereur Tibère, le secteur de La Bastide-l'Evêque fut prospecté par les Romains pour la mise en valeur des gisements des mines de plomb argentifère. On suppose que les entreprises qui exploitaient ces mines étaient constituées par un personnel servile, d'origine étrangère.

Les conquérants déçus par le rendement de ces mines les abandonnèrent au deuxième siècle aux indigènes.

Etant donné la pauvreté de notre contrée à cette époque, nul doute que les habitants de La Capelle-Bleys devaient participer à l'exploitation par des emplois dans le sous-sol, jusqu'à la fin du XIX\* siècle, date à laquelle toutes ces mines furent abandonnées, après avoir été reprises pendant une trentaine d'années.

Aux mines de Vézis des sondages s'effectuent en 1959 en vue d'une reprise possible de l'exploitation.

Pour étayer ces données, il a été trouvé, en 1890, à Teulières, au lieu dit « Puech de la Serre », sur le terrain de M. Rouziès, une dalle en gneiss portant une inscription honorifique dédiée par les esclaves de Tibère, employés dans la mine, à l'Intendant de l'exploitation nommé Zmaragdus. D'autres vestiges d'habitat, des fragments de poterie sigillés, de tegulae, de meules à bras et de nombreuses amphores, sur ce même puech par l'abbé Violette.

VOIES ROMAINES. — La plupart des voies antiques sont antérieures à l'époque romaine et remontant à la période gauloise ou même aux millénaires de la préhistoire ; d'ailleurs, la période romaine a duré en Gaule plus de 500 ans. L'aménagement du réseau romain fut donc l'œuvre non pas d'un jour, mais de nombreux siècles. Bien plus, une route une fois construite exige des réparations et réfections fréquentes. Ce que l'archéologie nous révèle aujourd'hui, ce sont des restes mainte fois restaurés.

Le réseau routier de l'époque romaine apparaît extrêmement complexe. Il est très difficile aujourd'hui de distinguer les chemins romains de ceux qui datent d'époques postérieures et de suivre les grands tracés des voies romaines, sans s'égarer dans le labyrinthe des voies d'intérêt secondaire.

Nous trouvons donc en principe trois catégories de voies : voies publiques, voies vicinales, et voies privées.

Les voies publiques de l'Etat romain sont celles que surveille l'Etat. On peut les appeler de différents noms : Ulpien les appelle : voies publiques ; les Grecs : basilicas, c'est-à-dire : royales, et les Romains : voies prétoriennes ou consulaires. Nous disons aujourd'hui : routes nationales.

C'est le long de ces voies, qu'est assuré le service public du cursus avec ses relais, ses stations, ses auberges, ses magasins, ses écuries, ses voitures, ses courriers, etc.

Un autre terme se rencontre encore : Via Militaris, qui a fait l'objet de bien de discussions.

Sans entrer plus avant dans ce domaine, contentonsnous de parler de deux voies qui passaient non loin de la commune.

1° VOIE PUBLIQUE. — Cette voie, que nos historiens ont classé comme étant une voie militaire, était celle allant de Segodunum (Rodez) à Divona (Cahors). Elle suivait la rive droite de l'Aveyron et passait en partant de Rodez par Cézar, Rignac, Cranton, Carantomag) pour aboutir à Villefranche et filer sur Cahors.

Les historiens et archéologues ne sont pas d'accord quant à la position de Carantomag ; quelques auteurs la situent à Cranton, petit village aux environs de Compolibat, et d'autres à la Madeleine-Saint-Mémory ; tel l'abbé Mayran, par exemple.

La deuxième voie qui nous intéresse est la voie vicinale ou commerciale ou encore chemin des mines. Celle-ci est sans discussion sur son itinéraire, surtout pour la partie qui nous intéresse, car le tracé de cette route peut encore être relevé de nos jours sur une grande partie de son parcours. Ce chemin venait de Villefranche et passait près du moulin de Mourtayrol, près de Lonnac, laissant Capredonde à sa droite, aboutissait à Teulyeras (Teulière), puis rejoignait la Fago (la Fage), pour continuer jusqu'à Rieupeyroux en passant par Jarlagou.

Après la conquête de la Gaule et de la Germanie, les Romains pour empêcher tout effort offensif des peuples vaincus, et afin de tirer le plus grand profit possible des nouvelles provinces asservies, améliorèrent et construisirent un immense réseau de voies. Ces routes mettaient en communication : Rome d'abord, la capitale de l'empire des Césars, avec Lyon, la métropole des trois Gaules. Ensuite Lyon avec les principaux centres gaulois. Elles partaient toutes du forum de Lyon où avait été dressée une grande colonne militaire pour servir d'origine aux distances qui rayonnaient de là dans toutes les directions, distances inscrites sur des pierres milliaires dans le genre de nos pierres servant de bornes kilométriques qui jalonnaient chacune des voies jusqu'à son point terminus.

La voie romaine ne ressemble en rien à ce qui l'a précédée, ni à ce qui l'a suivie. C'était un vaste ouvrage de maconnerie enterrée quand le sol était normal, en saillie quand le sol était marécageux ou sujet aux inondations.

Ce que ces routes coûtaient de temps et d'argent est facile à deviner. Ce travail eut été impossible à tout autre qu'à un peuple vainqueur qui exigeait impitoyablement le tribut de la main-d'œuvre du pays entier.

Les Romains étaient audacieux dans le tracé de leurs routes, ils les dirigeaient en ligne droite, ne les contournant pas, à moins qu'il fut impossible de faire autrement. Ils avaient hâte d'arriver sur les hauteurs. Il est fort possible qu'une autre voie passait par Lestrade, car les hauteurs de ce hameau dominent tout le secteur environnant, d'ailleurs les tuiles gallo-romaines trouvées dans le jardin d'Alaux, à Ayres, sur la route allant à Lestrade, sont de nature à appuyer cette possibilité.

# ANCIENNES VOIES

Du V° au IX° siècles, toutes les hordes d'Orient envahirent la Gaule et se disputèrent l'héritage de Rome. Leurs chevaux à demi-sauvages comme eux, galopent mieux à travers les plaines et champs que sur la voie dallée des Romains.

Cette faillite de la route est complète pendant deux siècles. Les invasions des Sarrasins aux terrifiantes chevauchées dans nos montagnes rouergates en accentuérent encore le caractère décadent.

A la fin du VIII\* siècle, Charlemagne jette des routes vers les pays qu'il veut conquérir, mais tout ce travail dû à la valeur immense d'un seul homme disparaît avec lui, et le chaos recommence.

Du IX° au XIII° siècles, de plus en plus, la sécurité consiste pour les seigneurs de la féodalité à avoir des châteaux isolés, de difficile accès. Toute voie de facile communication devient presqu'un danger.

Du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles, la route ne s'améliore guère. La guerre de Cent Ans et les guerres de Religion un siècle plus tard, firent du pays tout entier un véritable champ de bataille ; chaque paroisse entretenait les voies de communication qui l'intéressaient. A cette époque, les voies romaines aboutissant aux portes de Villefranche étaient encore entretenues.

Les routes étaient encore mauvaises et praticables seulement aux charrois de bœufs et aux cavaliers, jusqu'à l'avènement de Louis XI.

En consultant la carte géographique de 1776, on ne trouve dans le département de l'Aveyron qu'une grande voie de communication venant de Saint-Flour à Rodez. Nul doute qu'à cette époque les routes reliant entre eux les divers villages de La Capelle-Bleys, ne devaient pas être bien praticables; mais ces routes existaient, c'étaient des routes gauloises qui se reconnaissent encore de nos jours parce qu'elles sont non seulement sinueuses, mais encaissées, parce qu'elles ont été tracées originairement dans des ravins creusés par les eaux au milieu des forêts et des terres incultes. Cet encaissement est le résultat, d'autre part, de leur ancienneté et de la légèreté de leur construction. L'usage les a peu à peu enfoncées dans le sol et le ravinement a pu ensuite accentuer le résultat du passage des hommes.

Les routes gauloises ne coupent jamais les champs mais leur servent au contraire de limites parce qu'elles sont antérieures au partage des terres ; dans notre commune, elles sont nettement reconnaissables : chemin d'Ayres à Landaisi, route de La Capelle-Bleys, etc...

Le Maire de La Capelle-Bleys a su profiter de la maind'œuvre des prisonniers allemands pour l'élargissement et le chargement de presque tous les chemins, mettant ainsi la commune dans un rang honorable parmi les communes environnantes.

Les diverses améliorations apportées aux chemins sont mentionnées d'autre part.

# ORIGINES RELIGIEUSES DE LA CAPELLE-BLEYS

# EVANGELISATION DU PAYS

Nos ancêtres sont connus dans l'histoire ancienne sous le nom de Rutènes; or, dans la région parcourue par l'émigration celtique, on rencontre un peuple connu sous le nom de Ruthènes ou Ruthénois. Les Rutènes des Gaules ont-ils une parenté d'origine avec cette peuplade slave qui s'est maintenue jusqu'à nos jours en Hongrie et en Pologne? On peut le supposer, puisque nos aïeux avaient traversé ce pays avant de se fixer définitivement en Gaule dans le pays compris entre la Garonne et la Loire.

A quelle époque les Rutènes se sont-ils installés dans notre pays ? Aucun document ne permet de le savoir, mais vraisemblablement, une quinzaine de siècles avant l'ère chrétienne. La dispersion des peuples s'est effectuée 2900 ans avant J.-C. Il est également impossible de savoir combien de temps ont duré les périgrinations avant cette ère, et les diverses étapes de chaque peuplade, mais il est permis de penser que plus de 1500 ans avant J.-C. les Rutènes occupaient notre région.

Comme tous les peuples de l'antiquité, les Rutènes étaient païens. Au lieu d'adorer un seul dieu, ils en reconnaissaient plusieurs, tels que le soleil, le tonnerre, les chênes, les lacs, les pierres, etc... Saint Amans commença par évangéliser le pays vers le milieu du cinquième siècle.

La douceur et la charité eurent beaucoup de part aux conversions qu'il opéra.

La Capelle tire son nom d'une chapelle qui se trouvait autrefois au « Puech de la Salo ».

Les fondements de l'église, du presbytère et du cimetière étaient encore visibles à la fin du XVII\* siècle.

Cette chapelle était une succursale du Doyenné de Rieupeyroux; on devait l'appeler en patois « La Capello », et comme il y avait d'autres chapelles dans le pays, on l'avait caractérisée par le nom du village le plus important qui s'y trouvait à l'Est et s'appelait Bleys.

# SON ANTIQUITE

L'église de La Capelle-Bleys était comme nous l'avons dit une succursale du Doyenné de Rieupeyroux. Elle était le chef-lieu pour le culte divin de la commune de ce nom qui formait probablement une paroisse desservie par des prêtres à titre et en résidence. Du moins, si cette paroisse n'avait pas de prêtres à titre, il est certain que le culte divin y était régulier par prêtres du Doyenné comme le prouve l'exstence indubitable d'une église, d'un presbytère et d'un cimetière. Il est même probable que c'était une paroisse véritable dont le souvenir s'était conservé, ce qui porta plus tard ses habitants à demander sa réérection.

On ne sait pas à quelle époque cette paroisse cessa d'exister, ni en quel temps l'église fut abandonnée. D'après certaines traditions, cette église aurait été détruite par les Anglais ; d'après d'autres, par les protestants au XVI\* siècle ; mais il paraît plus probable que c'est la vétusté et le défaut de soin qui firent insensiblement tomber en ruines cette église avec le presbytère, et rendirent impraticable le culte divin ; et que le défaut de ressources, empêcha de les rebâtir. L'emplacement, d'une surface de 63 ares, fut vendu en 1875 à Tranier Célestin pour la somme de 485 fr., destinée à la construction de la nouvelle église.

Un fait est certain, c'est que lors des visites faites dans toutes les paroisses relevant du Diocèse de Rodez en 1404 par Mgr de Mauléon, il n'est pas trouvé trace de visite faite à La Capelle-Bleys. Par contre, les paroisses de Bleyssol, Vabre, Teulières, etc..., sont mentionnées. Quoi qu'il en soit, et quoique la population fut attachée à cette église, celle-ci fut rattachée à Rieupeyroux qui était l'église-mère après son érection en Doyenné.

A cette époque on supprima toutes les paroisses à succursales qui se trouvaient englobées dans sa circonscription qui était très étendue. Le Doyenné de Rieupeyroux était du ressort ou sous la dépendance du Chapitre de Saint-Martial de Limoges, qui par le Décret d'Union rendu par Mgr Grimaldi, évêque de Rodez, le 21 juillet 1763, et confirmé par lettres patentes du roi le 8 novembre 1773, en percevait les droits, revenus et émoluments. Mais les habitants de La Capelle-Bleys avaient dû être réunis pour le culte à la paroisse de Rieupeyroux avant cette date, puisque d'après un vieux cadastre, leur église était en ruines déjà vers la fin du XVI° siècle. Ce cadastre écrit en 1587 ne parle que des Cazals de la Capelle.

Les ressources de cette paroisse n'étant pas assez considérables pour la reconstruction de cet édifice religieux et pour le rétablissement de cette paroisse, elle fut obligée de rester réunie à celle de Rieupeyroux pendant de longues années, et vraisemblablement pendant quatre siècles.

Cependant, la distance des différents villages de La Capelle à Rieupeyroux, ainsi qu'aux paroisses de Bleyssols, Teulières, Vabre et Cadour, etc., faisait que le mauvais temps surtout l'hiver, très long et très rigoureux sur ces montagnes, privait pendant longtemps les vieillards, les enfants, les femmes, et les infirmes des instructions et des offices de la religion ou les exposait à de graves inconvénients, tels que le transport des morts trop long et trop pénible, et il résultait de ce malheureux état de faits, ignorance et mille autres choses déplorables ; les habitants de La Capelle-Blevs désiraient vivement être de nouveau réunis en paroisse et ils appelaient de toute l'ardeur de leurs vœux la reconstruction de leur église. Mais ce désir si vif et si ardent rencontre de graves obstacles. On n'était pas d'accord sur le lieu où devait être construite la nouvelle église. Chaque village un peu important voulait se l'attribuer, et il se forme plusieurs partis qui disputaient entre eux cette affaire avec beaucoup de chaleur et de constance ; mais les deux plus puissants furent celui de M. Cavaignac, seigneur de la Peyrière, et celui de M. Jean-Pierre Vialadieu, bourgeois d'Avres.

#### ORIGINE DE LA CAPELLE-BLEYS

#### PREMIERE VERSION.

D'après des renseignements tirés des archives Caussanel, de Mazières (Mémoires de cette famille par le R. P. Caussanel), bien avant d'être incluse dans l'abbaye de Rieupeyroux, la paroisse de La Capelle-Bleys faisait partie de Camboulas; certains disent de Cadoulès, près de Cadoulette (commune de Lescure-Jaoul).

Le château de Cadoulès était situé sur les bords du Jaoul dans un endroit lugubre, sa vue seule glaçait d'effroi. Cette cité qui était comme une espèce de forteresse fut bâtie par les paysans de la région fuyant devant l'invasion. Le R. P. Caussanel signale ce pays comme étant celui de Cadoulais. Il se composait de Lescure, Flauzins, Montou, Pradials, Vabre et La Capelle-Bleys.

Au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles sa splendeur avait pâli à cause de l'horreur de sa situation. Les Anglais lui portèrent le dernier coup.

De l'attachement de La Capelle-Bleys à Cadoulès, nous n'avons trouvé aucun écrit ni papier officiel; et ce n'est qu'à titre de renseignement que nous avons mentionné cette version à laquelle il ne faut apporter que peu de crédit. D'abord, Cadoulette n'est pas situé sur les bords du Viaur. Toutefois, lors de la révolte des Albigeois en 1208 contre lesquels le Pape Innocent II entreprit la lutte, Raymond VI, comte de Toulouse et de Rouergue, le principal soutien de ces hérétiques, avait fortifié le parti et l'avait organisé en plusieurs corps d'armée. Ils s'étaient établis dans presque

tous les châteaux élevés sur les bords du Viaur ; il y a lieu de penser que celui de Cadoulès s'il existait à cette époque y fut occupé par Bers, chef d'un puissant parti de ces sectaires et se tint longtemps caché sur les bords sauvages de cette rivière avant de pénétrer jusqu'à Rieupeyroux.

# DEUXIEME VERSION.

Le territoire de Rieupeyroux et les communes environnantes paraissent avoir toujours dépendu du bailliage de Najac, ville au glorieux passé, plus ancienne que Villefranche.

En 1025, Iscanfrède, seigneur de Rieupeyroux, alors Modulantia (Meudon), et sans doute de Peyrolles et de Najac, étant allé visiter le monastère de Saint-Martial à Limoges, fut édifié de la régularité des moines de cet abbaye. Il résolut de leur léguer ses biens, sans cependant nuire aux intérêts de son fils. Il spécifia donc dans son testament que, si son fils venait à mourir sans postérité, toutes ses terres de Rieupeyroux seraient dévolues au couvent de Saint-Martial.

Iscanfrède étant mort ainsi que son fils sans laisser de descendants, les neveux de ce seigneur attaquèrent la donation. Les parties se rendirent chez Hugues, comte de Rouergue dans son château de Monte-Olivo, près de Rodez. Ce comte se transporta sur les lieux avec Arnaud, évêque de Rodez et l'abbé de St-Martial. Ce dernier fut mis en possession du territoire légué par Iscanfrède. Arnaud planta d'abord une croix en cet endroit, puis on y construisit une église et un monastère. D'après l'usage de cette époque, usage remontant aux temps apostoliques et consacré par les décisions des Conciles, lorsqu'on voulait élever une église, l'évêque devait venir planter une croix sur son emplacement.

Au commencement, les religieux de Saint-Martial furent souvent troublés dans la possession de cette terre. En effet, Arnaud dut excommunier des parents du fondateur de cet abbaye. Rivière, Tizac, Le Téron, Miquels, Bleyssols, La Capelle-Bleys, devinrent propriétés de l'abbaye.

# LA COMMUNE, AU POINT DE VUE CIVIL.

La commune de La Capelle-Bleys était réunie à La Bastide-l'Evêque par arrêté ministériel de 1802, lequel n'avait pas été sanctionné par le gouvernement.

On avait pensé à plusieurs reprises à recouvrer l'autonomie de la commune, mais il y avait un capital de 2.000 fr. à produire pour combler le déficit des ressources pour son administration. De plus, en 1859 et 1860, le Conseil général de l'Aveyron avait rejeté la demande d'autonomie. Sa réunion définitive à La Bastide-l'Evêque fut faite par ordonnance impériale de cette même année.

Mais en 1861, le curé Costes, alors desservant de La Capelle-Bleys fut assez heureux pour arrêter le vote du Corps législatif, et pour obtenir du Conseil général un vote favorable à l'autonomie au moyen d'un capital de 2.000 fr. qu'il s'engage à produire de concert avec 65 habitants de la commune, qui voulaient contribuer à cette dépense.

Enfin, le 24 janvier 1862, l'Assemblée nationale votait l'autonomie. Le Sénat approuvait ce vote quelques jours après ; et l'empereur le sanctionnait le 6 juillet de la même année.

Voici quelles sont les personnalités qui ont contribué à cette réalisation :

Costes, curé de la paroisse.

Demonts, préfet de l'Aveyron jusqu'au 27 janvier 1862.

Grailhe, conseiller général de Rieupeyroux et président du Tribunal de Villefranche.

Chevalier, député de la circonscription.

Girou de Buzareigne, député de Rodez.

Caussanel, propriétaire.

Boby de la Chapelle, préfet de Rodez après le 27 janvier 1862.

Vialadieu, bourgeois de La Capelle-Bleys, — malgré les oppositions de Dardennes, maire de La Bastide-l'Evêque, lequel, tout en donnant avis favorable au projet, menait campagne pour sa non-réussite. Il n'ignorait pas que 1.525 hect, de terres et un millier d'habitants allaient échapper à sa juridiction.

L'installation du premier maire de la commune Vialadieu J.-P. et de son adjoint Antoine Caussanel fut faite dans la mairie de La Bastide-l'Evêque par Siméon Dardennes, maire, le Conseil municipal dument convoqué. M. Vialadieu et M. Caussanel n'avaient pas été élevés à ces fonctions par suite d'élection; ils avaient été nommés par arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> octobre 1862.

MM. Vialadieu et Caussanel, après avoir entendu lecture de cet arrêté du préfet de l'Aveyron, Boby de Lachapelle, prononcèrent le serment d'usage :

« Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ».

Le 6 février 1863, le premier Conseil municipal de La Capelle-Bleys fut installé :

Vialadieu Jean-Pierre	maire.
Caussanel Antoine	adjoint
Segons Antoine	conseiller
Blanquet Victor	or significant the state of
Pauzié Joseph	apour se
Blane François	
Calvet Jean-Baptiste	on indinaryndae
Rascoussié Jean-Baptiste	b sim askad
Vaur Cyprien	Dies aller alle de la constant de la
Costes Jean-Baptiste	IV ab tanday

Ces huit conseillers prêtèrent le même serment de fidélité à l'Empereur.

Peu après furent désignés deux autres conseillers :

Bouby, à La Fage. Puech Louis, à Montloubet.

# LE CADASTRE

La loi du 15 septembre 1807 ordonne le cadastrement de toutes les propriétés ; et, jusqu'en 1825, les ingénieurs géomètres ont exécuté cet immense travail qui consistait à mesurer sur plus de 40.000 lieues carrées plus de cent millions de propriétés séparées.

Le premier cadastre de la commune, date de 1825 et a été dressé par M. Bouloumie, géomètre-chef et Olié Victor, géomètre.

Le deuxième cadastre qui n'est qu'une mise au point du premier a été fait entre 1937 et 1944.

# EVALUATION PRIMITIVE DE L'ETENDUE TERRITORIALE DE LA CAPELLE-BLEYS

Désignation des terres	Classes	ETENDUES					
The same of the sa		Hectares	Ares	Centiares			
Terres	1	6	40	15			
Terres	2	174	44	01			
Terres	3	601	93	62			
THE PARTY	orthogas to	782	77	78			
Prés	-						
Prés	1	2	68	26			
Prés	2 3	67	60	28			
Fies	3	151	44	77			
The same of the same of		221		-			
**			73	31			
Vergers	1	1	64	10			
Vergers	2	33	48	38			
Vergers	3	108	27	97			
				-			
	and the late	143	40	45			
Bois	1 2	3	12	77			
Bois	2	26	50	48			
		29	63	24			
Landes	1	143	96	68			
Landes	1 2	181	93	13			
			_	_			
Tondi		325	89	81			
Jardins	1	17	10	73			
Sols	and the	5	39	02			
Total		1525	94	34			

Cette surface fut ramenée à 1.516 hectares par suite d'une modification des limites de la commune intervenue en 1922.

Avant cette date, on ne sait trop pourquoi, le village de Rabjac (paroisse de Rieupeyroux) appartenait à la commune de La Capelle-Bleys, tandis que la moitié du village de Bleys (paroisse de La Capelle-Bleys) appartenait à la commune de Rieupeyroux. Cette situation paradoxale était désagréable aux uns comme aux autres, sans profits pour personne; après une longue procédure entreprise par le maire de La Capelle-Bleys, la limite des deux communes fut déplacée de façon à ce qu'il y ait, dans toute la mesure du possible, compensation d'habitants, de terres et d'impôts; Rabjac fut rattaché à Rieupeyroux et le village de Bleys fut en entier incorporé à La Capelle-Bleys.

Depuis cette date les limites de la paroisse et celles de la commune sont exactement les mêmes, ce qui donne à notre commune une parfaite unité.

# EPOQUE FEODALE

The state of the configure of man concentration, sensely

#### COMMENT ETAIENT LES IMPOTS

Sans avoir la prétention de faire une étude des impôts jusqu'en 1789, rappelons que la France était divisée au point de vue des tailles ou impôts directs, en pays d'Etat et pays d'élection. Je ne parlerai pas des pays d'Etat qui étaient plus heureux que les pays d'élection dont La Capelle-Bleys faisait partie, comme étant comprise dans la généralité ou ressort de la Cour des Aides et Finances de Montauban.

Au chef-ileu d'élection, se faisait la répartition entre les communautés et les paroisses, et enfin les collecteurs nommés par les assemblées d'habitants, faisaient la dernière répartition entre les contribuables, mais seulement sur les biens en roture et les roturiers, car les biens du clergé et des nobles en étaient exempts.

Parmi les impôts directs figuraient les droits de dixième et de vingtième des revenus de biens-fonds et des produits de l'industrie. En 1695 fut établi un impôt par tête pour les besoins pressants de l'Etat. Le nom de capitation sous lequel il fut créé est resté dans la mémoire du paysan, qui désigne ainsi la contribution personnelle mobilière et qui ajoute le dicton patois : « Insoulent couma lo copitotiou ».

Il y avait aussi la gabelle, les aides, le domaine, le tabac.

La gabelle établie sur la consommation du sel obligeait

chaque personne âgée de plus de sept ans à acheter au grenier du roi, sept livres de sel par an.

Les aides, représentaient l'impôt sur les vins, cidres, bières et les liqueurs.

A cause de tous ces impôts la misère du peuple était grande si l'on croît le tableau suivant dressé par Vauban. « Par toutes les recherches que j'ai pu faire, depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai pu remarquer dans ces derniers temps que la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits à très peu de chose près à cette malheureuse condition. Des quatre autres parties qui restent, trois sont embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième où je mets tous les gens de robe et d'épée, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse et les gens en charge militaire et civile, etc., on ne peut pas compter sur 100.000 familles petites ou grandes qu'on puisse dire fort à l'aise. »

Néanmoins, les impôts rentraient fort mal et le trésor en recevait à peine la moitié. En 1596 sous Sully, sur 24 millions il en rentrait 4 ; et en 1646, de 79 il n'en rentrait que 33 dans le costre du roi.

Lorsque la royauté eut fait entrer définitivement le Rouergue sous son autorité directe, il continua d'exiger une taxe qui remontait à 1167 et qui consistait à payer sur :

Un chef de maison	12 deniers tournois	
sur chaque valet	6 _	
sur chaque paire de bœufs .		
sur chaque vache	6	
sur une jument ou cheval	2 sols	
sur chaque four	3 sols	
sur chaque brebis, pourceau or	ou bétail moindre 1 so	1.
Cette taxe devint perpétuelle.	F4 100	i

# DROIT DE CHAMPART

Ce droit consistait à une part qui revenait aux seigneurs sur les gerbes de blé dans certains fiefs. Voici un extrait du rapport du bureau des affaires extraordinaires et du bien public, qui concluait à une urgente nécessité de modifier cette redevance.

« Les terres soumises au droit de Champart sont condamnées à la stérilité par la nature même de leur institution. »

« Dans la plupart des terres de cette espèce, sur douze gerbes, le Seigneur en retire trois, le décinateur une, les impositions en absorbent deux ; il faut distraire de celles qui restent, deux pour la semence et trois pour les frais de culture, il en reste donc une pour le propriétaire dont les travaux ne peuvent augmenter le revenu qu'en augmentant celui du seigneur et du décimateur dans une proportion décourageante. »

# LA DIME

La perception de la dime remonte à la plus haute antiquité.

Le lévitique, ch. XXVII -v-30, dit que toutes les dimes de la terre soit des grains, soit des fruits des arbres, appartiennent au Seigneur et lui sont consacrées.

Elle consistait dans le paiement d'une redevance en nature au clergé (dime ecclésiastique) ou à la noblesse (dime seigneuriale). Cette redevance formait ordinairement la dixième partie des revenus de la terre imposée. La dime ecclésiastique d'abord volontaire, fut rendue obligatoire par Charlemagne en 794 et ne fut supprimée qu'à la Révolution.

# LA TAILLE

On nommait taille, un impôt qui existait en France autrefois. Extraordinaire sous le règne de Philippe le Bel et levée seulement en cas de guerre, elle devint permanente au cours de la guerre de Cent ans. Il y avait la taille personnelle dans les pays d'élection et la taille réelle dans les pays d'Etat. La première constituait un impôt sur le revenu dont le montant était fixé chaque année et la répartition faite dans les provinces mêmes. La taille réelle avait le caractère d'un impôt foncier, frappant les propriétés bâties et non bâties. Sous Henri II, on créa une taille supplémentaire : la taillon, qui devint permanente. Cet impôt très inégalement réparti, variant avec les besoins de chaque règne, donna toujours lieu à de très vives critiques.

Louis XII et plus tard Henri IV s'efforcèrent de l'abaisser le plus possible, mais il ne devait être aboli complètement qu'à la Révolution.

#### LA CAPITATION

Du latin (caput itis (tête) était un impôt levé sur chaque individu pris à part. Taxe par tête. Les prestations sont restées longtemps sous une forme de capitation.

La répartition de tous ces impôts, n'était toujours pas faite dans des conditions parfaites. L'impôt rural, par excellence, la taille, était un impôt sur le revenu grossièrement réparti d'après les signes extérieurs de la richesse par des collecteurs choisis à tour de rôle entre les paysans eux-mêmes.

# ROLES D'IMPOSITIONS

Révolte des Croquants. En 1643, l'émeute éclate à Villefranche au sujet de l'excessive taille dont était imposée la ville, dont les deniers royaux montaient à 37.110 livres pour Villefranche seulement qui était déjà endettée de 120.000 livres.

Les dénommés Jehan Petit, Bernard Calmel dit Lafourque et Guillaume Bras dit Lapaille, soulevèrent 10.000 hommes parmi les mécontents. Il y eut des morts et des blessés. Les principaux coupables furent pendus.

Sans remonter à cette époque, voici un relevé de quelques impositions pour la commune de La Capelle-Bleys. En 1718. Communauté de La Capelle - Bleys : Rôles d'impositions : 164 contribuables pour un total d'impositions de 2.287 livres, 13 sols et 11 deniers, réparti sur un allivrement cadastral de 1.323 livres 12 sols 2 deniers ; charges locales, parmi lesquelles l'incendie de la ville de Châteaudun, l'extension des droits attribués aux courtiers, jaugeurs, inspecteurs des boucheries et aux boissons.

1729: 162 contribuables pour solder un total d'impositions s'élevant à 2.844 livres, 6 sols et 10 deniers, dont Jean Lafargue pour 45 livres 3 sols et 10 deniers. Le sieur François Caussanel pour 61 livres 12 sols et 4 deniers, Jean Delbès pour 77 livres 12 sols. Les héritiers de Gabriel Segons pour 162 livres 15 sols et 3 deniers. Attestation de la régularité dans le département de la taille par le bureau de l'élection séant à Villefranche.

1740: Rôles d'impositions-comptes en 38 articles de la recette et de la dépense, rendus par devant MM. les auditeurs, par Jean Vaur, laboureur du village de la Peyrière, consul et collecteur de la commune. Total de la recette : 3.089 livres 10 sols et 11 deniers. Louis Bourdoncle, pour 58 livres 1 sol. Pierre Déléris pour 33 livres 19 sols et 6 deniers. Jean Rouziès pour 93 livres 7 sols et 8 deniers. Dépense : 46 livres payées à deux militaires miliciens anciens, Jean Trébosc et Antoine Valagier (Valguier) à raison de 23 livres à chacun, pour s'acheter des hardes nécessaires conformément à l'ordre de M. l'Intendant. Requête des consuls en 1740 contre le sieur Cornac, de Mazières, qui refusait, vu sa qualité de bourgeois, de remplir les fonctions consulaires.

1741 à 1746 : Contribution de 9 livres 13 sols pour l'entretien des pépinières royales, de 1 livre 10 sols pour le papier et la dresse de la nomination consulaire. 12 livres pour le contrôle de la dite nomination. De 6 livres pour la dépense faite en cotisant, Cotes diverses : F. Caussanel : 147 livres ; Cadres : 4 livres ; Jean Combette : 20 livres ; Maître Roquière : 92 livres ; Cavaignac : 69 livres ; Mille de Cavaignac, d'Ayres : 49 livres ; Maître Pierre Bonnet : 10 livres ; Jean Cabrit : 1 sol 3 deniers ; demoiselle Izabeau de Reilhan : 9 livres.

1748 : Total à imposer : 3.464 livres dans lequel la taille entrait pour 2.215 livres.

1766: Ne porte que 2.871 livres. M. Boursinhac figure sur ce rôle pour 55 livres et Pourcel pour 77 livres. Procèsverbal du tirage au sort pour la milice des garçons et jeunes hommes mariés de l'âge prescrit par les ordonnances. Liste des appelés, avec des observations en regard de chaque nom exceptés fils de consuls. Mandemens pour les impositions. Signé Lescalopier, intendant. Demande de renseignements sur le nombre de juments, des arpents de prés, pâturages et landes, en vue d'un établissement de haras.

Avis du Viguier et juge de Najac touchant l'état à fournir des tisserands de la Communauté.

1779 : Réunion communale à La Capelle-Bleys, paroisse de Rieupeyroux, à l'effet de procéder suivant l'usage et suivant le tour de rôle dûment autorisé au remplacement des consuls en exercice.

Choix de Alcouffe Noël et de Gabriel Conte, du village d'Ayres. Dresse de l'état des charges locales conformément à la lettre de M. De Pomayrols, subdélégué de l'intendant.

166 contribuables pour 4.550 livres. Le chapitre du vingtième noble comprend cinq contribuables : M. de Cavaignac pour ses rentes nobles du terroir de La Combe, 94 livres ; de Fleury, président du Présidial, 9 livres ; Mme Dupin de Toulouse pour autres rentes nobles, 20 livres.

1789: 172 contribuables pour 4.884 livres. Les vingtièmes ruraux figurent dans cette somme pour 1.057 livres, et les vingtièmes nobles pour 275 livres; ceux-ci, payables par M. de Cavaignac: 133 livres; Couchet: 6 livres; Vialadieu, d'Ayres, pour 45 livres, et Cadres, pour 47 livres.

Rôle supplémentaire des six derniers mois de l'année 1789, rédigé par les consuls et les assesseurs nommés en l'absence du Seigneur Haut qui est le Roi.

M. Cassan, curé, n'ayant ni presbytère, ni jardin ni bien fonds s'y trouve pour la capitation de 6 livres et M. Carriols, son vicaire, pour 3 livres. On voit que les impôts augmentaient chaque année a l'exception toutefois de l'année 1766 où nous trouvons une diminution de 593 livres par rapport à l'année 1748.

C'est ainsi qu'en

1718 pour 162 contrib., il était prélevé 2.287 livres d'impôts.

1729 pour 164	>	>	2.844	>	3
1740 pour 162		3	3.089	>	>
1748 pour 162	2	>	3.464	>	2
1766 pour 162	>		3.871	2	2
1779 pour 166	>	2	4.550	>	
1789 pour 172	>	>	4.884	>	

Si l'on considère qu'à cette époque, le salaire d'une femme était de 11 livres par an (tel a été le cas d'une dénommée Vaur, d'Ayres, qui serait restée louée aux Alets, commune de Morlhon, pendant 18 ans, chez le sieur Viguié, pour la modeste somme de 198 livres, soit 11 livres par an), on voit l'effort que devait déployer chaque contribuable pour payer ses impositions.

C'est ainsi qu'à la même époque (1729) les héritiers du dénommé Segons avaient à payer 161 livres 15 sols et 3 deniers. Cette somme représentait alors 14 années de salaires d'une domestique.

# LES EGLISES

# EPOQUE, MOTIFS ET OCCASIONS DE LA TRANSLATION DU CHEF-LIEU

En 1779, Cavaignac, ancien lieutenant dans le Régiment du Roi et seigneur du village de la Peyrière, offrit à la communauté de La Capelle-Bleys, l'emplacement sur ses terres, de la nouvelle église si on jugeait à propos de la transporter dans ce village, et une somme de 600 livres pour aider à la reconstruire là, ou sur l'ancien emplacement, et promit de loger le curé pendant 12 ans ; et, en attendant que le tout soit parachevé, il offrit pour que la paroisse ne fut pas en souffrance pour le service divin, la Chapelle qu'il avait dans son château avec assurance de la faire agrandir s'il était nécessaire, de la mettre en état convenable et de fournir tous les ornements et autres choses pour la célébration du culte.

D'un autre côté, un parti à ce qu'il paraît plus considérable encore, ayant à sa tête Jean-Pierre Vialadieu, bourgeois d'Ayres, s'assembla le 31 janvier 1779 à Bleyssol, pour délibérer sur les moyens à prendre. Ce fut dans cette réunion qu'on rédigea une requête à Mgr Champion de Cicé, évêque de Rodez, tendant à obtenir l'érection de la communauté de La Capelle-Bleys en paroisse.

L'évêque fit droit à cette requête, et le 15 octobre de la même année, il rendit une ordonnance de fait, communiquée au promoteur diocésain M. Charles de Layrolles, vicaire général.

Sur les conclusions de celui-ci, ce prélat rendit encore le 2 novembre une autre ordonnance d'après laquelle avant de dire droit, il serait fait une enquête de commodo et incommodo sur les lieux à laquelle tous les partis intéressés seraient assignés et il fut député à cet effet le dit Charles de Layrolles pour y présider.

En exécution de cette ordonnance, le Vicaire général procéda à la visite des vestiges des anciens édifices religieux accompagnés de M. le Curé de Rieupeyroux qui fut le premier à reconnaître la nécessité de la réérection, en présence des sieurs Farjou, Couchet et Serres, alors syndics de la communauté, assistés de divers habitants de chacun des villages qui devaient être et ont été compris dans la circonscription de la nouvelle paroisse.

Dans cette enquête il fut reconnu qu'il était incommode de reconstruire l'église sur son ancien emplacement qui se trouvait sur une montagne élevée, escarpée, d'accès difficile, isolée et couverte de neige pendant la majeure partie de l'hiver. Que le village de la Peyrière était un peu trop à l'extrémité de la circonscription et que le village de Douzoulet était le plus propre pour y placer la nouvelle église paroissiale, comme étant le plus central et le plus à portée pour servir de point de réunion entre les divers villages de la communauté.

Cette procédure achevée et rapportée ainsi que les P. V. du dit commissaire, toutes les formalités légales dûment observées, Monseigneur l'Evêque de Rodez signa l'ordonnance d'érection de la communauté de La Capelle-Bleys en paroisse ou succursale. La date de cette ordonnance est du 1<sup>er</sup> avril 1781, et porte la signature de Mgr Champion de Cicé.

Cette ordonnance démembrait de la paroisse au doyenné de Rieupeyroux tous les villages formant la section de La Capelle-Bleys dont les principaux étaient :

Jarlagou, Rabjac, La Fage, La Bessarède, La Peyrière, Montloubet, Ayres, Douzoulet, Mazières, Bleys, Le Paraire, Pomazès, les moulins, hameaux et autres maisons construits ou à construire dans cette circonscription.

L'art. 2 désigne le village de Douzoulet pour être le

chef-lieu de cette paroisse, et prescrit que l'église, la sacristie, le presbytère et le cimetière y seront construits et que le curé y fera sa résidence.

L'art. 3 dit qu'elle érige cette paroisse sous le titre de Saint-Jérôme sous la protection duquel elle la place.

Art. 4: Qu'elle y établit un curé à titre et un vicaire amovible. (La paroisse comptait alors 712 habitants contre 545 au recensement de 1954).

Le chapitre de Saint-Martial de Limoges ne fit pas la moindre opposition ; au contraire, il donna une preuve de son acquiescement en fournissant aussitôt les vases sacrés et les ornements de cette nouvelle paroisse, et en payant la portion congrue soit du vicaire soit du curé qui y furent nommés pour faire provisoirement le service divin dans la chapelle du village de Mazières.

Cette ordonnance fut confirmée par lettre patente du roi sollicitée même par M. Farjou encore syndic et accordée au mois de juin 1781 et par laquelle, le devis d'érection rendu par l'évêque de Rodez fut approuvé et autorisé pour être mis en exécution suivant la forme et teneur, le zèle du dit syndic nanti du décret et des lettres patentes fut si actif que dès le 24 juillet de la même année, il obtint de la Cour, l'enregistrement des lettres patentes sur les conclusions du Procureur général. La Cour en les enregistrant en ordonnait aussi l'exécution dans toutes les formes et teneur.

En 1782 l'évêque de Rodez désigne les principaux paroissiens de La Capelle pour constituer, d'accord avec l'abbé Malrieu, curé d'Arcanhac, un commis chargé de décider où serait exercé le culte, en attendant la construction d'une église à La Capelle, — ce culte devant être provisoirement célébré soit à la chapelle de Mazières, soit à celle de La Peyrière.

Furent désignés à cet effet : Mazenc, Vialadieu, Vaur, Pourcel et Serres. — Mazières fut choisi.

# DIFFICULTES A SURMONTER POUR LA CONSTRUCTION DE L'EDIFICE RELIGIEUX

Cependant, M. de Cavaignac et ses partisans s'élevèrent contre cette ordonnance qui privait le village de la Peyrière de la possession et du voisinage de la nouvelle église. Ils s'assemblèrent plusieurs fois pour entraver l'exécution et pour obtenir la révocation. M. de Cavaignac parvint à mettre dans son parti le syndic Farjou, qui, changeant d'attitude, prête son nom à des lettres d'appel, comme d'abus contre l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril.

Par lettres du 11 septembre 1781 il fait assigner le sieur Couchet, son co-syndic, par exploit du 17 du même mois. Le trouble qu'occasionne cette sortie de la part des adversaires empêche la construction et tient fort longtemps les nouveaux paroissiens en suspens.

Cet appel comme d'abus ne mit pas de sursis parce qu'il n'avait pas de titres suffisants pour être appuyé; mais il eut été imprudent de laisser subsister entre les mains du sieur Farjou un titre de confiance tel que la qualité de syndic, dont la faiblesse ou la complaisance pour le sieur de Cavaignac l'avaient fait abuser en se portant, appelant au nom d'une communauté qui ne l'avait jamais autorisé, qui ne lui avait jamais donné mandat ni implicitement ni explicitement.

Apprenant d'ailleurs que M. de Cavaignac et ses consorts dans certaines assemblées tenues par eux avaient révoqué les pouvoirs de syndic aux sieurs Couchet et Serres, collègues du sieur Farjou, qu'ils n'avaient pas pu entraîner dans leur parti ; les paroissiens de La Capelle-Bleys s'assemblèrent le 17 juin 1782 devant M. Teulier, avocat de Rieupeyroux, pour nommer un syndic, qui, à la place du sieur Farjou dont la révocation fut décidée, veillât avec diligence à l'exécution de l'ordonnance d'érection ; et ils nommèrent à cet effet Jean-Pierre Vialadieu, d'Ayres, déjà syndic d'un grand nombre d'habitants et très zélé pour les intérêts de la nouvelle paroisse, et ils le chargèrent en même temps de s'adresser à l'évêque pour fixer le service provisoire et pour déterminer le local du nouveau cimetière.

Vialadieu, investi de la confiance de la communauté, ayant pris en considération le prétendu appel tant de Farjou que de Couchet et Serres; s'étant assuré d'un côté que Farjou n'avait jamais reçu de la communauté de mandat au sujet de l'appel comme d'abus, et de l'autre côté que, quand il l'aurait reçu il n'aurait dù l'exercer que de concert avec ses collègues, crut que ce prétendu appel n'avait en aucune manière pu valablement saisir la Cour, étant nul dans son principe et qu'il devait être comme non avenu. Il poursuivit donc en arrêt du Parlement contre Farjou qui fut démis de son opposition avec dépens.

Mais environ six ans s'écoulèrent pour obtenir cet arrêt définitif. Pendant cette poursuite et ce plaidoyer qu'il poussa avec rigueur par le secours de M. Chirac, avocat au Parlement de Toulouse, il tenait aussi main-forte au service divin pour la paroisse.

Ayant appris que M. de Cavaignac et ses consorts, pour se faire une espèce de titre, pour attirer à l'avenir les gens au village de La Peyrière, s'efforçaient que le service religieux provisoire qui se faisait à l'église paroissiale du village de Bleyssol, la plus voisine de Douzoulet, fut transféré dans la chapelle du château de La Peyrière, il s'adresse à l'évêque de Rodez qui était alors Messire Seignelay Colbert de Casteneill, pour lui exposer que, vu que l'église paroissiale n'était pas encore construite à Douzoulet, et que l'église de Bleyssol était trop distante il était nécessaire de nommer un commissaire pour procéder à la visite tant de la chapelle domestique du château de La Peyrière que de celle du village de Mazières pour déterminer dans laquelle des deux il conviendrait de fixer provisoirement le service divin.

# SERVICE DIVIN PROVISOIRE AU VILLAGE DE MAZIERES

Le prélat eut égard à cette requête, et le 31 juin 1782, il commit M. Malrieu, curé d'Arcanhac pour, de concert avec les quatre principaux de la paroisse de La Capelle-Bleys, faire la visite des deux chapelles proposées, en constater l'état, et déterminer en même temps le local du cimetière.

Le commissaire procéda le 15 juillet à cette visite, en présence des sieurs Mazenc, Vaur, Vialadieu, Pourcel et Serres et fit son rapport, d'après lequel, la chapelle de La Peyrière à cause de sa petitesse, de sa position et de son mauvais état, moins propre que celle de Mazières qui se trouvait plus vaste, mieux placée, plus décemment ornée, et qui en raison de sa proximité pour tous les villages, méritait la préférence.

La commission déterminait aussi la position du cimetière qui ne pouvait être placé à Mazières faute de pâtus et de situation convenables et à cause du provisoire, fut alors fixé à Douzoulet sur une terre fournie par François Mazenc du dit lieu, qui s'engageait à céder douze cannes carrées de son champ sur le chemin de Douzoulet à La Peyrière.

Sur le rapport de ces procès-verbaux, l'évêque de Rodez, rendit son ordonnance le 19 juillet 1782, signé Grun, vicaire général, et contresigné par Dizol, secrétaire, par laquelle, vu toutes considérations, il fixe le service provisoire du culte paroissial à La Capelle-Bleys dans la chapelle du village de Mazières, et autorise le cimetière dont il est déterminé les conditions et les formes, dans le local indiqué, donnant à M. Delmas alors curé, la faculté d'en faire la bénédiction et de faire toutes les inhumations.

Cette ordonnance fut conservée et se trouve dans les archives de la paroisse. Elle fut lue selon qu'il était prescrit au prône de la messe paroissiale de Bleyssol et dès lors, le service paroissial pour la communauté de La Capelle-Bleys fut transféré dans la chapelle du village de Mazières.

### CHAPELLE DE MAZIERES

Elle fut bâtie en 1762 ; vingt ans après, elle fut trouvée en bon état par le commissaire.

Elle était à 10 cannes de distance des maisons alors existantes. Bien éclairée, ayant un autel avec pierre sacrée et son cadre au milieu duquel était un Christ avec ses attributs; elle avait 20 pans de long sur 17 de large et 16 de hauteur; elle était bien plafonnée, les murailles étaient bien blanchies. Elle appartenait au sieur Jean Cornac, bourgeois de Mazières, qui, d'après la délibération tenue le 19 juin 1782 par les habitants de La Capelle-Bleys, la céda à cette communauté pour le service divin, jusqu'à ce qu'on aurait construit l'église et le presbytère projetés.

La communauté accepte cette offre qui lui fut faite gratuitement et signée par le donateur qui déclara expressément dans la délibération, qu'il la faisait à ce titre ; et ce fut sans doute pour cette raison, que, la trouvant trop petite, elle fit augmenter cette chapelle de la moitié.

Cependant, la nouvelle église ne se construisait pas, et le service provisoire se continuait à Mazières. Le sieur Jean Cornac vint à mourir, et le sieur François Cornac, de Vabre, son héritier, par exploit de M. Blanc, huissier, en date du 11 octobre 1784, fit signifier à Vialadieu, syndic, le délaissement de cette chapelle et dans l'état dans lequel elle avait été cédée, et cela dans le plus bref délai, avec sommation de payer jusqu'au délaissement, une indemnité à raison de 150 fr. par an et aux dépens.

Sur ce, on ne sait pourquoi, Me Testas, juge en la cidevant Viguerie de Najac, rendit en audience du 27 juin 1789, apport dans le sens de cette requête, déclara le temps de prêt de cette chapelle fini depuis le 11 octobre 1787, et condamna Vialadieu en sa qualité de syndic à délaisser la chapelle dans un an à dater du 27 juin 1789, et dans l'état où elle avait été cédée, à payer une indemnité annuelle qui devait être fixée par experts, dans huitaine et aux frais et dépens envers le dit Cornac se portant partie civile à 48 livres 15 sols.

Cet apport fut signifié par exploit du 24-2-1790 avec commandement d'exécution. M. Vialadieu n'y ayant pas obtempéré; par un autre exploit du 3-4-1790, fait par Arnouin, huissier, il fut procédé à une saisie exécution dans la maison du dit Vialadieu; mais, elle n'eut pas d'autres suites parce qu'il se détermina à payer les frais auxquels il avait été condamné.

Mais le 12 avril de la même année, Vialadieu fit signifier par haut huissier au sieur Cornac François, héritier de feu Jean Cornac, de Mazières, appel contre l'appointement qu'il avait obtenu contre lui du Viguier de Najac. La suite de ce procès est ici inutile ; il n'était pas encore terminé en 1814 puisqu'on trouve une pièce de cette époque par laquelle Julien Cornac, de Vabre, poursuit encore le sieur Vialadieu, d'Ayres. Quoiqu'il en soit, le service divin fut encore continué dans la chapelle de Mazières jusque vers l'an 1795 ou 1797. Vers cette époque le culte divin cessa dans cette chapelle et même dans la paroisse. La chapelle fut dépouillée de tous les objets religieux qui restèrent entre les mains de Farjou. La chapelle fut vendue par François Cornac, de Vabre, à Antoine Vidal, dit Vayssade, de Mazières, qui la convertit en écurie.

# EMPLACEMENT, CLOTURE ET BENEDICTION DU CIMETIERE

Nous sommes encore en 1790, le service religieux se continuait toujours à Mazières provisoirement, mais en attendant, il s'éleva de nouvelles difficultés par rapport à l'emplacement du cimetière. Vialadieu écrivit de nouveau à l'évêque en 1782 pour lui représenter que le local où d'après le rapport du commissaire daté du 19 juillet était fixé le cimetière, était d'un côté trop petit et le terrain trop maigre, que d'un autre côté il était trop près de l'église à bâtir; qu'il suppliait donc le prélat au nom de toute la communauté, de vouloir bien permettre d'en changer l'emplacement sur un fond de François Pourcel, de Douzoulet, qui cédait le dit local confrontant du midi avec terres de Pierre Viguier et de Pierre Serres du dit lieu, du couchant avec le chemin public de Douzoulet à La Peyrière et d'autres parts. avec terres restantes du dit Pourcel ; lequel local se trouvait au nord à distance prescrite par les règlements, et dans un terrain plus propre et d'une étendue de treize cannes carrées au lieu de douze seulement, qu'en avait le premier.

Ayant eu égard à ces raisons, l'évêque révoqua l'ordonnance du 13 décembre 1782 et approuva le nouveau local aux mêmes conditions et formes.

L'adjudication des travaux en fut donnée au rabais dans la maison de Vayssade, cabaretier aux Mazières, à l'issue de la grande messe, par Vialadieu, syndic, le 1 janvier 1783. La muraille devait avoir trois pans et demi au bout, et sept pans de hauteur au-dessus du sol. Pierre Puech, maçon de Montloubet, fut le dernier enchérisseur et se chargea de la clôture du dit cimetière à deux livres dix sous la canne carrée. Les conventions furent réglées et signées huit jours après, et le 22 mai 1783, le dit Pierre Puech signait à Vialadieu un reçu de 140 livres pour le prix de la clôture du cimetière achevée ; ce qui donnait à la muraille 56 cannes carrées.

On commença donc à inhumer dans le cimetière dès l'an 1783.

# LES PROJETS DE CONSTRUCTION DES EDIFICES RELIGIEUX SONT SUR LE POINT DE SE REALISER

Cependant, les entraves que suscitaient les adversaires pour faire annuler l'ordonnance épiscopale qui fixait le chef-lieu de la paroisse à Douzoulet, pour le faire placer ou sur l'ancien local ou au village de la Peyrière, retardèrent la construction de la nouvelle église et du presbytère. Toutefois, la communauté ne perdait pas ce projet de vue : dès que les adversaires furent déboutés de leurs poursuites, la communauté mit un nouvel empressement à ses constructions, et qu'on en fit même tirer les plans et le devis, puisqu'on trouve une quittance du sieur Fournier, architecte à Villefranche, en date du 2 septembre 1787, portant reçu d'une somme de 48 livres, compte tenu de celle de 120 pour la levée des plans et devis pour l'église et le presbytère de Douzoulet.

Mais les choses en étaient encore là, après le décret de l'Assemblée Nationale du 2 juillet 1790 dont le onzième article prescrivait aux nouveaux corps administratifs de délibérer sur les demandes relatives aux reconstructions ou réparations des églises et des presbytères ; la municipalité de La Capelle-Bleys, s'adressant aux administrateurs du département de l'Aveyron pour demander des secours, leur disait l'an 1791, entre autres choses :

En conséquence de l'arrêté définitif du Parlement
de Toulouse vers 1787, sur l'emplacement de la sus-dite
église, il fut aussitôt procédé selon les coutumes et règles

« prescrites, au devis estimatif sur lequel il fut fait une adjudication par l'administration provinciale de Ville« franche-de-Rouergue, laquelle fut déclarée nulle par 
« l'arrêt du Consul, pour la raison que l'architecte du devis 
« estimatif était l'adjudicataire. En conséquence, il fut pro« cédé par les officiers de la dite administration à une nou« velle adjudication, laquelle ayant été envoyée à Paris a été 
« autorisée par l'arrêt du Conseil du Roi avec la modifica« tion de n'avoir son exécution qu'un an après, à cause de 
« la misère du temps et de la pauvreté particulière de la 
« dite communauté. »

# TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE

Supplique: Il y a environ deux ans, que toutes les difficultés ayant été levées sur la reconstruction de la dite église et du presbytère, le devis estimatif et l'adjudication ayant été faits et autorisés, les affaires présentes du royaume ont été un nouvel obstacle aux sus dits contribuables d'en presser l'exécution.

Aujourd'hui, que l'Assemblée Nationale a rendu différents décrets relatifs à ces sortes d'affaires, la commune de La Capelle-Bleys, par l'entremise et la requête de sa municipalité, doit être reçue et allouée dans les dépenses publiques avant toutes les autres et même du royaume suivant les raisons.

Mais la Révolution de 1793 fit sans doute que cette supplique n'eut aucune suite, et, le malheureux état de la France joint à de nouvelles difficultés suscitées toujours par les adversaires, retarda encore la construction de la nouvelle église et du presbytère.

Le service provisoire se sontinua à la chapelle de Mazières tant qu'il fut possible. Il y fut même célébré pendant trois ans par un intrus, le curé constitutionnel Couchet. Après, il cessa tout à fait.

# SERVICE DIVIN PROVISOIRE A MONTLOUBET

Après le rétablissement du culte en France (1802), le service divin pour la paroisse de La Capelle-Bleys qui fut conservé dans les nouvelles circonscriptions du diocèse de Rodez, fut autorisé provisoirement à Montloubet, d'abord dans une chambre de Pourcel François et ensuite dans une grange de Farjou, convertie en chapelle, laquelle fut cédée à la communauté à cette fin, moyennant la somme annuelle de 100 fr. pour le loyer.

C'est ainsi que les entraves suscitées à l'époque de la réérection de cette paroisse et continuées pendant les années suivantes, retardèrent la construction de l'édifice religieux.

Si la première église avait été construite suivant les premiers plans, La Capelle-Bleys possèderait aujourd'hui une église monumentale.

Hélas! on dut en construire une toute petite qui ne devait subsister qu'une cinquantaine d'années.

# CONSTRUCTION DE LA PREMIERE EGLISE

Le 21 juin 1801, par acte devant Alet, notaire, — Farjou, fils, un des principaux contribuables y assistant, — on donna l'église à construire à prix fait à Landes, maçon, à Rieupeyroux.

MM. Farjou et Vialadieu devaient fournir des arceaux en pierre de taille et ils étaient autorisés à construire chacun une chapelle à leurs frais.

Mais il faut observer que le terrain nécessaire pour la construction de l'église se prenaît dans une terre labourable de J.-P. Cayla ou de son épouse, d'après les conditions amiablement et verbablement faites et au prix de 200 fr.

Le 25 août 1805, par acte sous seing privé, Vialadieu, pour la commodité particulière et pour l'emplacement de la chapelle qu'il lui était loisible de construire à côté de l'église, acquit de Cayla le terrain nécessaire à cette fin, au prix de 30 fr.

Cette terre était d'ailleurs grévée d'une rente en faveur du dit Vialadieu.

Les choses en étaient là, et comme l'église nouvelle s'élevait de jour en jour, que le corps était déjà construit, Farjou suscita encore de nouvelles difficultés.

Par acte du 24 avril 1806, et devant Maître Panissal, notaire, il avait acheté clandestinement, à Cayla, le terrain fixé entre les habitants de La Capelle-Bleys et le dit Cayla, pour l'emplacement de la dite église.

Cet acte était évidemment frauduleux, car les habitants étaient devenus irrévocablement propriétaires par l'acte du 27 août 1805 et qu'ils avaient déjà construit sur ce terrain leur église à leurs frais et dépens. L'église a commencé à être bâtie en 1806, et le corps en était déjà construit en 1807. Le 19 juillet 1808, Landes, signait une quittance pour ces bâtisses.

Mais le 27 juillet 1807, comme Vialadieu jetait les fondements de la chapelle auprès de la nouvelle église, chapelle du Nord dédiée à Saint Jérôme et qu'il faisait porter les matériaux à cet effet, Farjou vint s'y opposer, prétendant que le terrain lui appartenait en propre et qu'il avait seul le droit d'y entrer ainsi que dans l'église qui était bâtie.

M. Vialadieu protesta devant témoins de tout ce que de droit ; et fit faire à Farjou sommation de s'expliquer sur ses prétentions, et il le menaçait en sa qualité de syndic et d'adjoint au maire de le faire condamner à tous les dommages et intérêts résultant de ses entreprises et, dans le cas où il voudrait s'obstiner à retenir ce dit terrain, de le faire contraindre à bâtir une autre église avec chapelle de mêmes dimensions sur un autre terrain également convenable et à ses frais et dépens, lui déclarant encore, que, s'il entravait ainsi l'achèvement des travaux de la nouvelle église pour conserver plus longtemps le prix du loyer de la grange de Montloubet, l'acte de bail à ferme serait résilié à l'instant et que le service divin s'y ferait gratis.

Sommation fut faite au dit Farjou par Antoine Orcibal, huissier, au tribunal civil de Villefranche le 22.8.1807.

Les choses s'arrangèrent : Farjou fit construire la chapelle du Midi, appelée la chapelle du Rosaire. Vialadieu ne fit pas construire celle du Nord ; ce furent cinq particuliers : Pauzié, Bargues, d'Ayres, Costes, Delbès Antoine et Delbès Pierre, de Montloubet, qui la firent bâtir pour 140 fr.

La construction du corps de l'église avait coûté 1.500 fr. qui furent payés par la paroisse à Landes, maçon, de Rieupeyroux.

L'église fut construite, M. Colrat étant troisième curé légitime de La Capelle-Bleys ; mais la nouvelle église n'était pas encore achevée à son départ en 1808.

De 1808 à 1809, il n'y eut pas de curé. Le service fut assuré par M. Redon, vicaire de Rieupeyroux jusqu'à la fin de 1809, époque à laquelle on ne voit aucun prêtre dans la paroisse, qui continue à être desservie par les curés de Rieupeyroux.

# BENEDICTION DE L'EGLISE

La bénédiction solennelle se fit le premier dimanche d'octobre 1812, jour de la fête de Saint Jérôme, patron de la paroisse.

Cette bénédiction fut faite par M. Victor Saurel, alors curé de Tizac et ancien vicaire de La Capelle-Bleys.

# PRESBYTERE ACTUEL - SA CONSTRUCTION

Le presbytère actuel fut construit de 1825 à 1826, avec écurie, cave, basse-cour et grange.

Le premier entrepreneur fut Marty qui dut abandonner le travail pour des causes qui nous sont inconnues.

Il fut remplacé par deux autres nommés Allègre et Miquel qui n'arrivèrent pas non plus à terminer leur besogne. Enfin, le troisième, fut encore Landes, maçon, de Rieupeyroux.

Le presbytère a coûté 6.000 fr. dont 3.000 fr. par imposition extraordinaire.

#### CONSTRUCTION DU CLOCHER

En 1843 avec M. Lhermie, curé, on bâtit un petit clocher qui avait coûté 3.120 fr. dont 300 payés par la fabrique 2.500 par impositions extraordinaires ou supplémentaires et le reste fut payé par deux legs, l'un de 120 fr., de Costes Jean et l'autre de 200 fr. d'Antoine Pourcel, tous les deux de Douzoulet.

On fit également refondre une cloche qui s'était cassée. Elle pesait cinq quintaux. Ce travail se fit sur la place publique; à cette époque les cloches étaient fondues ou refondues sur place. Des fondeurs ambulants dont la plupart habitaient Villefranche, dressaient un four sous un abri improvisé. Ce four ne servait qu'une fois à moins que la paroisse ait plusieurs cloches à refondre. Le travail terminé, les fondeurs allaient chercher du travail ailleurs.

#### CONSTRUCTION DE L'EGLISE ACTUELLE

En 1872, c'est-à-dire 27 ans seulement après la fin de la construction des premiers édifices religieux, le Conseil municipal, dans sa séance du 13 février, délibère et propose l'agrandissement de l'église et vote une somme de 4.000 fr. à ce sujet, à prélever sur quatre années d'exercice.

Mais en 1874, le Conseil rejette les plans d'agrandissement dressés par M. Fleur, agent voyer cantonal de Najac, dont le devis monte à 8.300 fr. et propose la construction d'une nouvelle église. Les voix furent partagées ; c'est ainsi que votèrent pour l'agrandissement : Lagarrigue, Costes, Bouby, Vaur et Ficat. La majorité fut pour la construction d'une nouvelle église ; mais la question revint plusieurs fois devant le Conseil et ne fut tranchée que le 18 mai 1875. après une réunion à laquelle furent appelés à donner leur avis quelques-uns des plus imposés de la commune : Costes, Trébosc, Miquel, Alaux, Andurand, Barthes et Pons.

En 1876, l'architecte départemental présente ses plans pour la nouvelle église, le devis monte à 37.000 fr. pour lesquels il est prévu en recettes :

25.000 fr. produits par l'imposition extraordinaire,

4.000 fr. provenant du remboursement par l'Etat d'un reliquat des fonds de la garde mobile,

2.000 fr. votés par le Conseil de fabrique,

6.000 fr. à faire valoir en nature.

37.000 fr.

Le Conseil municipal supplie le gouvernement de venir à son secours pour la somme de 13.000 fr. qui lui manquent. Il rejette en même temps une demande de Fleur tendant à obtenir une rétribution de l'ancienne église, parce que les plans ne furent pas approuvés. Il lui offre 50 fr.

La délibération du Conseil municipal en date du 18-3-1877 à l'effet d'être autorisé à imposer extraordinairement pour une somme de 25.000 fr. recouvrable en dix annuités, ne fut pas approuvée parce que représentant plus de 80 centimes additionnels par an.

Le préfet conseillait un emprunt étalé sur un plus grand nombre d'années ; finalement le 15 mai 1877, le Conseil se prononça pour un emprunt de 17.436 fr. et vota 45 centimes additionnels à prélever pendant douze ans. Les 14.000 fr. restant, seraient recueillis par voie de souscriptions moitié en argent, moitié en nature par prestations.

Les propositions ci-dessus sont adoptées et le projet approuvé le 21 février 1878.

En 1879, l'architecte départemental présente le plan de la nouvelle église au Conseil municipal.

Ce plan est jugé insuffisant. Le Conseil propose d'allonger l'église d'une travée en plus, d'où une nouvelle augmentation de devis de 10.000 fr. Le Conseil accepte après avis unanime de la population.

Cette somme sera empruntée à la caisse des Dépôts et Consignations au taux de 4,50 %; elle ne sera pas suffisante; et le 8 août 1880 le Conseil demande à l'Etat un nouveau secours de 10.000 fr.

L'adjudication des travaux de construction de l'église, ne prévoyait pas la construction d'un clocher par suite de ressources insuffisantes, et la population n'était pas satisfaite.

Les Bleyssons voyant leur nouvelle église sur le point d'être terminée et las d'entendre des sons de cloches qui n'étaient pas les leurs, décidèrent le Conseil à accepter un nouveau devis de 7.000 fr. pour la construction d'un clocher (le 24 mai 1881).

En 1884, l'église est terminée mais les règlements durent plusieurs années; les dépenses qui ne devaient pas excéder 42.447 fr., montèrent à 61.244 fr., soit 19.000 fr. d'excédent de dépenses, plus les honoraires soit au total 25.780 fr.

La commune sera encore obligée d'avoir recours à un emprunt de 23.000 fr. amortissable et remboursable en 30 ans au Crédit Foncier de France.

Enfin, nous trouvons le 18-11-1888 le décompte final de la construction de notre église, montant à 64.930 fr., non compris travaux, fournitures et prestations en nature.

# PRESTATION EN NATURE

M. Mazenc, d'Ayres, avait la charge du transport des pierres de taille de Villefranche à pied d'œuvre. Ces pierres arrivaient de Brive en gare, par gros blocs, pour être sciés et taillés suivant les données du plan.

Le citoyen Mazenc usa trois paires de bœufs, tant pour le transport des pierres et l'exploitation des troncs d'arbres qui sortaient des plus profonds ravins, pour la construction de la charpente sans compter l'usure des chars qui nécessitaient à chaque voyage des réparations nouvelles dont il fut seul à supporter les frais. D'après la rumeur publique qui subsiste encore, lorsqu'il fut trouver M. Caussanel pour se faire indemniser pour ses travaux, il fut purement et simplement éconduit.

Des discussions pénibles durèrent plusieurs années et prirent fin par intervention d'experts, alors que l'église était depuis longtemps ouverte au culte.

Cette église très vaste est une grosse charge pour la commune. Les frais de réparation intérieure effectuée en 1948 coûtèrent 338.098 fr. sans parler de réparations précédentes, notamment celles effectuées en 1926, à la fois à l'église et au presbytère, pour une somme à peu près égale.

L'argent de ces réparations, prélevé par souscriptions volontaires chez une centaine de familles, constitue un exemple peut-être unique dans les annales de la souscription volontaire.

# LE CLOCHER

La voix des cloches résonne sur le champ où reposent nos pères. Elles chantent pour ceux qui s'aiment comme pour ceux qui pleurent et pour ceux même qui ont déserté la terre; leur tintement est un appel les invitant à venir dormir leus dernier sommeil à l'ombre de leur clocher.

Le branle assemblé des quatre cloches lançant dans toutes les directions par-delà La Valette, Pradial, Lescure, Lunac, Vabre, Rieupeyroux, Teulières et La Cabro, puis enfin vers le ciel leur alléluia, fait émouvoir le cœur le plus dur.

A leur appel, l'âme des vieux Bleyssons qui ne sont plus, se soulève, se réveille, pour venir communier avec les vivants dans la joie, et dans la douleur et tisser la trame ininterrompue d'une vie pleine de labeur, de croyance et d'amour.

# CLOCHES ET STATUES

Des quatre cloches existant actuellement, les deux premières proviennent de l'ancienne église.

- 1° Le Sacré-Cœur, qui pèse 250 kg. et qui a été refondue sur place.
- 2° La Marie-Immaculée, bénie en 1865, et sonna cette année pour la première fois.
  - 3° La Saint-Jérôme.
  - 4° La Saint-Joseph.

Sur la grande cloche qui sert de timbre à l'horloge, on relève les inscriptions suivantes : Costes, curé, F. Caussanel, de Mazières, Pourcel, de Douzoulet, Clara Mazenc et Nata Vialadieu, d'Ayres, qui furent les marraines, bienfaiteurs et bienfaitrices de la paroisse.

La statue de Saint Jérôme fut achetée en 1922 pour 164 fr.; celle de Jeanne d'Arc pour 212 fr., par suite de dons; enfin, Saint Antoine de Padoue, l'Ange Gardien, la Sainte Famille, Sainte Anne et Saint Germain, y compris le curé d'Ars pour 75 fr.

#### CROIX

and Marine Disconnection Worldwar of La College, 1989, 1989.

core in sist three allers are a removalency over the relies

Jusqu'en 1852, il existait sur la place de Douzoulet, une croix en bois qui fut emportée cette année par une tempête.

Une quête faite pour la remplacer par une croix en fer produisit une somme de 625 fr. 35 c. Cette nouvelle croix existe aujourd'hui sur la dite place. Le nom de Costes, curé, y figure, ainsi que la date des bénédictions: 1853. Le piédestal a été fait par M. Rey François, du village de Bleyssols, pour la somme de 413 fr.

A cette même époque, les diverses croix existant sur le territoire de la commune se décomposaient comme suit :

1 croix sur la place publique du village de La Capelle-Bleys.

1 croix au lieu dit Le Couderc, même village, 1 à Mazières, 1 au Paraire, 1 à Pomazès, 1 à Tarfume, 1 au Puech-de-Rivière, 1 à La Pendarie, 1 à La Peyrière, 1 à La Fage, 1 à Bleys, 2 au Puech-de-la-Cabro, 1 à Ayres, 1 au chemin de Vabre, 1 à Montloubet, 1 à La Baraque-de-Falières, 1 à La Roque, 1 au Cimetière et 1 croix Vayssade, sur la route de Bleys.

La plus rustique de toutes et non mentionnée par le clergé est celle située à l'embranchement de la route de Montloubet à la ferme de La Roque, constituée par trois pierres anciennes grossièrement taillées.

# CULTE DES MORTS

# CIMETIERES

Il existait jadis près de la Capello un cimetière, confirmé d'ailleurs par la découverte en cet endroit d'ossements humains en 1890.

L'emplacement de ce cimetière, de la Capello et du presbytère, est confirmé d'autre part dans le P. V. du 10 février 1865 du cahier de délibération du Conseil municipal. Ce terrain, figurant sous le n° 11 du plan cadastral de 1825, contenait 6.390 m. et fut aliéné à cette époque. Le revenu devait servir à l'achat d'un terrain pour une école communale.

Deux années plus tard, en 1867, il y a acceptation par MM. Vialadieu et Puech, de La Peyrière, d'une partie des terrains des pâtus communaux, des chapelles dit les Cazals, qui devinrent ensuite propriété de M. Rey. Il n'est guère possible de préciser jusqu'à quelle date le cimetière fut utilisé pour les inhumations.

Comme il est signalé d'autre part, la chapelle était abandonnée en 1404 puisque nous ne trouvons pas trace de la visite de Mgr de Mauléon, évêque de Rodez, dans la dite paroisse cette même année. Nous devons supposer que les inhumations ont cessé en même temps que le culte divin. Deux dalles grossièrement taillées, ont été trouvées sur l'emplacement du cimetière.

Elles se trouvent dans le mur de la vieille grange Espinasse, de la Peyrière, l'une en quartz granité, sert de margelle, à la fenêtre, et l'autre en schiste, est située au-dessous de la porte d'entrée dans l'étable.

Le cimetière actuel a été bénit par M. Delmas, premier curé de la paroisse, le 4 mai 1783. La première inhumation dans le cimetière fut celle de Marie Rivière, célibataire, de Mazières, tante maternelle de la famille Marty, du dit village, qui s'est éteinte entre les années 1851 à 1868. Les tombes les plus anciennes, ou tout au moins celles qui permettent de déceler quelques noms:

Costes, 1875 ; J.-J. Caussanel, chanoine honoraire, 1800-1884 ; Louis Coulon, curé de Floirac et de Cabanes, 1842-1935.

En 1892, le cimetière fut agrandi par l'achat de 1.000 m2 de terrain à M. Miquel Pierre, au prix de 600 fr. Le cimetière fut clôturé pour 150 fr.

#### BLEYSSOL OU BLAYSSOL

Le village de Bleyssol était jusqu'à la Révolution, le siège d'une petite paroisse de 118 habitants; 19 paires de bœufs. On ne voit plus trace de l'ancienne église paroissiale ni du manoir seigneurial qui existaient jadis.

D'après de Barrau, les Puyberail étaient seigneurs de Bleyssol et tenaient cette seigneurie de la famille Hugonis.

Au XVI\* siècle, noble Guy de Puyberail est seigneur de Bleyssol. En 1639, les terres de Bleyssol passent entre les mains d'Isabeau de Lescure, baronne de Vabre. Peu de temps après, Bleyssol suivit le sort de Lescure et passe des Garand aux de Puget-Saint-Alban pour être vendu à M. de Castaignier, acquéreur de tous les biens de la maison de Lescure, etc...

En 1521, noble Antoine Colomb, seigneur de Bleyssol, était trésorier du Domaine royal en Rouergue. Cette même année, il quitta la ville pour fuir « la contagion » mais ne pouvant se rendre dans sa terre de Bleyssol trop éloignée de la ville et des intérêts royaux (20 km. environ de Villefranche) il se réfugia à la Malerat, propriété d'un de ses fils où le suivit le personnel de la Trésorerie et de la monnaie.

En 1790, le curé s'appelait Armand-Marie-Jean-Francois de Segond de Lestang.

Il fut arrêté pour refus de serment, le 26 novembre 1793 et déporté à Bordeaux.

En 1798 et 1801, le dernier curé de la paroisse porte le nom de Labrousse, de Rodez ; il en est fait mention dans la présente étude parce que ce village fut lié pendant au moins quatre siècles de La Capelle-Bleys.

Entre la cessation des inhumations au cimetière de La Capello (fin du XII\* siècle), et l'inhumation dans le cimetière actuel en 1783, une partie des habitants de La Capelle-Bleys étaient inhumés dans le cimetière de Bleyssol; l'emplacement subsiste encore au bas de ce village mais il n'y a plus trace de tombes.

LACARRICUR V, IRREIROS COULON, C. LIBLERA

# LISTE DES CURES ET VICAIRES DEPUIS L'ERECTION DE LA PAROISSE JUSQU'A NOS JOURS

Curés et Vicaires	Années	Observations
DELMAS, C	1781-1787	Nommé à Vabre, mort à Tizac.
SAUREL. C	1787-1784	» Villefranche mort chan Rodez
REVERDIN, V		
CASSAN. V	1787	STATE OF STREET, SELECT
FORT, V		cele de Sugond de Losland
CABRIOL, V	1787	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF
COUCHET. C	1790-1793	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
CASSAN. C	1804-1807	THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY.
DELMAYRAC, C	1812-1817	the submit of the last of the last of the
PAUZIE. C	1818-1821	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
VEDEL, C	1822	Constitution and the Constitution of the Const
SALGUES. C	1823-1838	Continued to the Capable
CARREL. C	1838-1843	
LHERMIE, C	1843-1851	on and application of historica
COSTES. C	1851-1875	Décédé à La Capelle-Bleys.
BLANC, C	1875-1891	Nommé et décédé à Rieupeyroux.
SOUYRI. V	1875	COLUMN CONTRACTOR DE LA
SEGUY. V	1875	the state of the same state of the same
SOLIE, V	1876-1881	The state of the s
MOULY. V	1831-1890	Décédé à La Capelle-Bleys,
ROUSSILLES, V	1891-1896	
CAYRON. V	1896-1899	
LAGARRIGUE. V	1899-1906	THE RESIDENCE OF THE PARTY.
COULON, C	1891-1926	Décédé le 29-2-26, La Capelle-Bleys
BARRES. V	1906-1922	
BOYER, V	1922-1926	
MOLY. C		En retraite à Lafouillade.
ROUTABOUL, C		Venant d'Albagnac.

Note. — Cassan émigra en Espagne en 1793 pour échapper à la prison, et ne revint en France qu'après le Concordat vers 1802. On ignore où il passa les années 1802 et 1803.

Couchet était né à Bleys où il se retira en 93, puis fut affecté à Rieupeyroux où il mourut quelques années après; certains disent à Pradials.

Ce n'est qu'à tire de renseignement que nous mentionnons ci-dessous la déportation de M. Segonds de Lestang dit Labrousse, curé de Bleyssol.

Ce curé était bien connu des gens de La Capelle-Bleys et particulièrement des habitants de Montloubet, Ayres, etc.

Segonds de Lestang dit Labrousse, curé de Bleyssol, 1751-1819, fils de Pierre-François et de Marguerite Gaillard, né le 13-8-1751, à la Brousse, commune de Saint-Salvadou.

Curé de Bleyssol le 23-2-1788, il refuse de prêter serment (loi du 26-12-1790).

Arrêté à Villefranche le 10-11-1793, il est transféré à Rodez le 10-12-93 avec 50 autres prêtres.

Le 16 mai 1794 il fut dirigé sur Bordeaux avec le quatrième convoi et fut enfermé dans le fort du Hâ.

Le 13-11-1794, il fut embarqué sur le « Jeanty » à bord duquel il passa l'hiver au port des Barques, près de La Rochelle.

Un arrêté du Comité de Sûreté générale du 8 germinal, 25-3-1795 lui rendit la liberté ainsi qu'à 83 autres prêtres.

broad decides to continue the event of south deciding or deri

# FAMILLES NOBLES

La Peyrière. — La famille Cavaignac possédait la seigneurie de La Peyrière sur l'ancienne seigneurie de La Capelle-Bleys avec un château probablement construit par ses soins. Sur son emplacement s'élève aujourd'hui la maison Bessou, acquise d'un sieur Panissal auquel l'avait aliéné le sieur Vaur, grand-père du mari de M<sup>me</sup> Bessou. Elle avait été vendue à Vaur par le sieur Antoine Allègre qui l'aurait lui-même acquise de la famille Cavaignac.

Le château volontairement détruit par le sieur Vaur en 1830, était encadré entre deux tours au midi, tandis qu'une chapelle en dépendant, s'élevait au nord-est de l'édifice.

Dans les pierres de taille de l'arête nord-est de la maison Bessou on a utilisé une pierre placée horizontalement, qui sommait l'entrée du manoir détruit.

Bleys. — La terre de Bleys faisait partie au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle des vastes possessions de la maison de Morlhon.

Dans une vente temporaire des biens consentie en 1230 par Ozile et Pons de Morlhon, il est précisé qu'à Bleys, les habitants ont droit au pacage, au bois et à l'eau.

En 1341, Olivier de Penne, Damoiseau, seigneur de Mouzieys, diocèse d'Albi, reconnaît tenir de l'évêque de Rodez en fief franc et honoré tout ce qu'il y a à Morlhon et dans ses dépendances et spécialement dans le village de La Capelle-Bleys (villam de capella de bleyches). Même reconnaissance pour la moitié du village de La Fage à noble Bégon de la Roquette en 1301-1304.

Après la cession de Morlhon à l'évêque de Rodez, Bleys passe sous la suzeraineté, et, le 13 des calendes de septembre 1260, dans la cité de Rodez, Fortanier de Morlhon reconnaît tenir de l'évêque de Rodez en fief franc et honoré tout ce qu'il avait dans la terre de Morlhon et spécialement le village de La Capelle-Bleys et en fit hommage.

1374, au cours d'un procès entre l'évêque et les frères de Morlhon à propos de la justice de Cabanes, il est fait mention d'une sentence arbitrale intervenue entre Fortanier de Morlhon, sieur de La Capelle-Bleys et R. de Belcastel, Imbert de Mirabel, seigneur de Cabanes, Capellini intervenant au nom de l'évêque en vertu de son droit de gage sur les terres de Cabanes et de Puechaut du droit que les villa-

ges de La Fage et de Puechaut appartenaient à la terre de La Capelle-Bleys.

Bleys était advenu un peu plus tard à Ratier de Penne, du chef de sa femme, une Morlhon. Il tenait cette terre en 1317, lors d'une transaction au sujet de la haute justice de cette seigneurie entre l'évêque de Rodez et le roi de France. Ollivier de Penne Damoiseau, ou plutôt Bernard de Penne, fils d'Ollivier, fit à son tour le 9 mai 1355, à Rodez, reconnaissance à l'évêque, du village de La Capelle-Bleys, en présence de noble Albert de Villevayre, seigneur du dit lieu, et de Bertrand de Railhac Damoiseau, etc...

A la fin du XV° siècle, vers 1475, le seigneur de Sestayrols de la maison de Penne, compte encore parmi les vasseaux de l'évêché de Rodez pour les terres de Bleys avec basse juridiction; mais peu de temps après, la seigneurie change de main. Noble Jean Colomb, de la famille de Villefranche de ce nom, est qualifié seigneur de La Capelle-Beys dans un registre de reconnaissance reçue par le notaire P. Gaubert de 1491 à 1495.

Cette terre de La Capelle-Bleys a été souvent confondue avec celle de Blayssol, possédée à cette époque par la famille Puybéral.

La famille de Colomb occupait un des premiers rangs à Villefranche. Bernard Colomb, trésorier du domaine de Rouergue, avait reçu du roi Charles V des lettres de noblesse pour services rendus à l'Etat. En 1360, il avait apporté au Dauphin les 6.000 moutons d'or, offerts par les Etats de Rouergue pour le rachat du Roi Jean.

Jean de Colomb, seigneur de La Capelle-del-Bleys et de la terre de Bleysse, teste devant Gauberty, peut-être Gaubert, notaire, le 28 septembre 1510, faisant héritier son fils noble Antoine Colomb, marchand de Villefranche. Celui-ci fut le frère de noble Pierre de Colomb, seigneur de La Capelle-Bleys et de Bleys, qui dénombra au roi le 13 octobre 1540, ses fils nobles de Rouergue, et mourut sans enfant en 1543 à l'âge de 24 ans. Sa succession échut, partie à sa mère Anne de Cabanel de la Barthe, remariée à noble Jean de Rieu, seigneur de Saint-Bauzille en Albigeois, conseiller au Sénéchal; et partie à une parente du côté paternel, noble Catherine de Firminhac, veuve de M° François Boyer,

juge mage en la Sénéchaussée de Rouergue, et mère de Claude et de François Boyer Viguier de Najac en 1547.

D'eux tenaient évidemment cette seigneurie de Bleys, dont nous les trouvons en possession en 1547.

### LES CAZELLES

the design impries out to plant Asimore decimands

Les Cazelles furent longtemps la propriété de résidence d'une famille comptant parmi les plus marquantes de Villefranche et de la région. Les Cavagnac ou Cavainhac.

Elle était déja en possession de la seigneurie de Bleys ou du moins d'une partie et s'en qualifiait, quand Antoine Cavanhac, seigneur de Bleyssez, appelé le Bleysson, prit part à l'équipée de Raymond de Gauthier seigneur de Savignac, huguenot comme lui, contre l'église collégiale de Villefranche le 15 novembre 1561, et fut condamné avec lui.

Mais bien antérieurement à cette date, figure dans un acte notarié en 1409, noble Antoine Cavanhac seigneur de La Peyrière, d'Ayres et de Bleys.

Par contrat du 20 août 1518, noble François Cavanhac seigneur de la Peyrière, d'Ayres et de Bleys, conseiller au Présidial de Rouergue, fut marié à noble Marie d'Hoste de Dieupentale, près de Grisolles.

Noble Jean Cavanhac, seigneur des mêmes terres, et aussi conseiller au Présidial de Rouergue, épouse le 28 mai 1550, noble Anne de Patras, fille d'Antoine de Patras, seigneur des Planques et de la Sarrette, dont il eut Antoine dit le Bleysson, Jean, docteur en droit et François, procureur au Présidial de Rouergue.

Jean Cavanhac épouse en 1587 noble Anne de Soulages, et, en deuxième noces en 1592, noble Anne de Cayron.

Le 30 mars 1592, Jean de Cavanhac est qualifié conseiller au Présidial de Rouergue. Son frère François épouse en 1602, noble Marguerite de Monteils de Ladinhac de Septfonds. De ce mariage était né François, seigneur de La Peyrière, de Bleys, d'Ayres, marié le 22 mai 1645, à noble Henriette de Rességuier.

Noble François de Cavanhac, seigneur de La Peyrière, d'Ayres, de Bleys, et des Cazelles, fut marié le 24 août 1695 à Marguerite de Rességuier, veuve de M. de Gras, seigneur de Lignac.

Jean-Louis de Cavaignac, seigneur de La Capelle-Bleys, était mousquetaire dans la compagnie commandée par le comte de Montboisier le 1er novembre 1760 et y servit jusqu'au 1er juillet 1773.

Le tombeau de la famille de Cavaignac se trouvait dans une chapelle de l'église de Teulières.

François-Jacques de Cavaignac de Cazelles épouse en 1806, Mlle Henriette de Roquefeuil, habitant La Pauze. Il fut maire de Labastide-l'Evêque pendant le premier Empire. Il aliéna les terres des Cazelles sous la restauration en faveur de la la famille Rouziès. M. Rouziès fut marié à une demoiselle de Raynaldy, dont le père Pierre, cadet de famille, se distingua par le surnom de St-Sauveur; sa petite fille, Athenais-Françoise Rouziès, épousa en 1826 Edouard de Sambucy, baron de Sorgues.

Les Cazelles sont devenues la propriété de la famille Ferréol de Rodez.

Le château servait récemment d'Ecole ménagère, mais fut détruit par un incendie en 1953.

# CHRONOLOGIE DES SEIGNEURS DE LA CAPELLE-BLEYS

Voici d'après les divers rôles d'impositions et autres documents officiels, les noms des seigneurs et de la noblesse de La Capelle-Bleys aux diverses époques. Si tous n'ont pas habité la commune, ils étaient néanmoins propriétaires fonciers. 1250 Ozile et Pons de Morlhon.

1200	Ozne et Pons de Mormon.
1260	Fortanier de Morlhon.
1301	Bégon de la Roquette.
1317	Ratier de Penne.
1341	Olivier de Penne.
1351	Bernard de Penne et Albert de Villevayre.
1409	Antoine Cavanhac.
1475	De Cestayrols.
1491	Jean de Colomb.
1510	Antoine de Colomb.
1518	François de Cavanhac.
1540	Pierre de Colomb.
	Anne de Cabanel de la Barthe, épouse de Jean de Rieu.
	Catherine de Firminac.
	Claude et Francis Boyer.
1550	Jean de Cavanhac et Anne de Patras, sa femme.
1587	Jean de Cavanhac et Anne de Soulages, sa 1 <sup>re</sup> femme. Anne de Cayrol, sa deuxième.
1592	François de Cavanhac, et Marguerite de Monteils.
1645	François de Cavanhac et Antoinette de Rességuier.
1646	Durand de Cavanhac et Jeanne de Rieu, sa 1 <sup>re</sup> femme. Jeanne Durif, sa deuxième.
1695	François de Cavanhac et Marguerite de Rességuier.
1733	Le sieur Cavanhac, d'Ayres.
1735	Jean de Cavanhac et Charlotte de Bonald.
à 178	
1746	Dame Izabeau de Reilhan. M. de Fleury.
1789	Sieur Vialadieu, bourgeois, d'Ayres.

# DENOMBREMENT DE LA POPULATION

# A DIFFERENTES EPOQUES

Comme on le verra par les tableaux ci-dessous, la population n'a cessé de diminuer dans la commune depuis le commencement du XX\* siècle.

Depuis cent ans, ce sont Mazières et Le Parayre, qui ont vu leurs habitants disparaître dans la plus grande proportion.

## LA POPULATION A DIFFERENTES EPOQUES

ées Ména	ges	Individ	lus	10.00		Obser	vation	•		
51 22	3000	1113	(1)	(1)		159 s	achant	lire	et	écri-
66 20	"	950			re.					
81	100	1138	(2)	(2)	Dont	528	homn	nes	et	610
91 20		1109			femn	ies.				
96 20	W. Carlot	1014								
01 19	2	881		1000						
11 19	10	781								
21 16	9	694		A. Annie						
26 16	8	648		100						
31 15	6	626		1000						
36 15	6	614		1837						
46 12	18	583		1,100						
54 12	28	545		1620						

Villages	Anné	e 1851	Année	e 1866	Anne	e 1959
	Foyers	Habit.	Foyers	Habit.	Foyers	Habit.
DOUZOULET	36	162	34	129	32	148
Mazières	11	64	10	52	2	12
Parayre	10	48	13	54	4	18
Pomazès	5	22	6	16	2	10
Tarfume	1	12	1	9	1	6
Puech de Rivière	2	12	1	2	0	0
LESTRADE	1	5	1	5	(B. 1	Rouquié
AYRES	32	122	26	99	15	52
MAYNELLE	1	2	2	7	0	0
MOULIN AYRES	1	5	1	6	1	5
PENDARIE	1	12	1	9	1	6
MONTLOUBET	30	146	34	151	19	74
LA ROQUE	2	14	1	6	1	4
BARRAQUE FALIERE	1	13	1	5	1	6
LA PEYRIERE	15	86	16	74	5	21
LA BESSAREDE	22	112	19	85	8	29
LA FAGE	15	86	12	65	7	28
BLEYS	34	190	18	118	17	66
Jarlagou-Paris	34	190	18	118	4	22

#### INDUSTRIES LOCALES DISPARUES

Pareurs. Poterie. Papeterie. Meunerie. Tissage de la toile. Martinets.

1° Paraire.. — Vient du mot pareur. Celui qui aplaigne à la main la surface d'un drap, autrement dit : industrie de nettoyage et d'apprêt de la laine.

Il existait dans ce village, un moulin à « foulon » ou simplement foulon, servant à fouler les étoffes de laine. Ce moulin fut le premier en usage dans notre région. Il se composait de pilons verticaux ou de maillets inclinés, qui frappaient tour à tour sur toutes les parties du drap ou de la laine placés dans une espèce d'auge circulaire contenant des eaux alcalines dans lesquelles on ajoutait de l'argile provenant de la décomposition des schistes.

Les chocs successifs des pilons ou des maillets sur l'argile, faisaient passer celle-ci à travers la couche de laine se trouvant dans l'auge jusqu'à la disparition totale des matières graisseuses.

Cette industrie qui remonte aux temps barbares a cessé de fonctionner dans notre région vers le début du XX° siècle; mais le moulin du Paraire certainement avant le commencement du XVIII° siècle.

Le foulage était un droit qu'avait, d'après la coutume d'Anjou, le seigneur bas-justicier d'établir dans sa terre un moulin à foulon avec droit de banalité.

Tous les sujets de la seigneurie à trois lieues à la ronde étaient tenus d'y apporter leurs draps. Ils étaient condamnés à payer douze deniers d'amende pour chaque aune de drap dans un autre moulin.

La corporation des foulons était très nombreuse, aussi, trouvons-nous trace des moulins à foulon aujourd'hui disparus :

- 1° Paraire de La Capelle-Bleys.
- 2° de Tizac.
- 3° de Lunac.
- 4° de Lescure.
- 5° du Cayla, pour ne citer que les plus proches

C'était une des premières industries de notre commune, dont il ne reste aucune trace.

Poterie. — Dans le village de La Peyrière, il existait vers la fin du XX\* siècle une usine de poterie. Les ruines en sont encore bien visibles.

Aucun document ne permet de reconstituer cet atelier. Ce n'est que par le souvenir des quelques habitants de ce village qu'on peut suivre la marche de l'usine dans le cadre ci-dessous. M. Alet, habitant Rignac, mais propriétaire à La Peyrière, fit construire l'atelier de poterie dont un ouvrier italien assure la marche jusqu'au moment où, mal rétribué, il délaissa les toupins pour aller chercher fortune ailleurs.

D'après certains observateurs, cette usine fabriquait une excellente poterie ; la terre employée à cet usage était d'une bonne qualité. Mais insuffisamment préparée, avec des moyens de fortune, cette terre comportait des racines fort ténues, se brûlant à la cuisson, et rendant ainsi non étanches les divers récipients ; ce serait le motif qui aurait conduit l'artisan à la faillite ; M. Alet, qui avait marié son unique fille à Domergue, de Decazeville, fut dans l'obligation d'abandonner cette petite exploitation rudimentaire.

Des murailles épaisses recouvertes de lierres, témoignent encore de cet insuccès. C'est ce M. Domergue, qui a vendu en 1947 la maison et la propriété à M. Poncié.

3° Papeterie. — Dans un acte du 5 novembre 1661, il est question de l'achat d'une meule pour le moulin à papier et pour la somme de 24 livres fait par Lacombe, d'Ayres, à Jean Lagarrigue, meunier du moulin de Cinissol, sur la paroisse de Saint-Salvadou.

Il est établi qu'il existait un moulin à papier dans un pré dit Landissou, appartenant au sieur Bernard Lacombe, molinier du village d'Ayres. Aucun acte ne permet de reconstituer la date de construction de ce moulin qui était en plein rendement au milieu du XVII° siècle, puisqu'il s'agissait en 1661 de remplacer une meule en mauvais état. Tout laisse supposer qu'on ne fabriquait que la pâte à papier qui devait être expédiée au fur et à mesure au moulin de ∢ Recoules », situé sur la paroisse de Saint-Jean-d'Aigremont, près de Villefranche, car, en 1793, nous trouvons un acte de promesse de mariage contracté le 20 février et ainsi conçu :

« Le 20 février 1793 second de la République Française, en la maison commune de La Capelle-Bleys, je soussigné, officier public de la dite municipalité, ai publié qu'il y a promesse de mariage entre le citoyen Antoine Barthes, laboureur, demeurant au village d'Ayres, fils de feu François Barthes et de Marianne Cabrit, mariés, demeurant au village d'Ayres d'une part, et de Marie Cabrol, fille d'Antoine Cabrol, maître papetier, et de Jeanne Cappelle, mariés, tous deux demeurant au moulin à papier d'Ayres d'autre, de laquelle publication, j'ai de suite dressé acte sur les registres de publication de mariage que j'ai signé et affiché à la porte de la maison commune dans le tableau à ce destiné.

Signé: Puech, officier public.

Nota: Marie Cabrol était née le 26 juillet 1763, au moulin à papier de Recoules.

Antoine Cabrol fut le dernier meunier qui ait fabriqué de la pâte à papier, car peu de temps après, en 1823, nous trouvons ce moulin entre les mains du sieur Vialadieu et occupé par Guillaume et Joseph Bonnet, charpentiers.

Voici l'extrait de l'acte qui constituerait le dernier renseignement sur ce moulin, sans doute démoli quelque temps après.

« L'an 1823 et le 18 du mois de janvier, dans la maison commune de La Bastide-l'Evêque, devant nous Dardennes Siméon, maire de la dite mairie, a comparu Antoine Lacombe Molinier, cultivateur habitant du village d'Avres, commune de La Capelle-Bleys, lequel nous a dit que le 10 janvier courant à l'heure d'environ deux de relève, se trouvant sur le chemin du village d'Ayres conduisant au moulin à papier du sieur Vialadieu, il apercut le nommé Joseph Cayssials aussi cultivateur domicilié à Ayres, émondant un châtaignier sis sur une pièce de terre que lui Lacombe a acquise au dit Cayssials ; que, s'étant approché et ayant représenté à ce dernier qu'il n'avait aucun droit d'émonder le dit arbre, Joseph Cayssials descendit sur le champ et le maltraita à coups de pierres au point de le couvrir de sang. Le dit Lacombe nous avant invité à constater cette voie de fait et indique la déposition des témoins présents qu'il avait amenés à cet effet et qui sont : Joseph Bonnet, charpentier, demeurant au moulin à papier du sieur Vialadieu, Pierre Barguet, cultivateur demeurant à Ayres, Jean Delort, habitant le même village et Guillaume Bonnet père de Joseph, habitant le moulin à papier. »

Les Martinets. — Il existe encore sur la rivière des Esparages et au bord de la route de La Capelle à Rieupeyroux. un ancien moulin dénommé le « Martinet », appartenant à la famille Caussanel.

Ce martinet à cuivre, actuellement abandonné, avait un moteur hydraulique. Sa construction et son outillage étaient des plus primitifs. L'eau qui tombait de 3 ou 4 m. de hauteur était reçue par des palettes d'une roue fixée à l'extrémité d'un arbre de couche pénétrant à l'intérieur de l'usine par une ouverture ronde formée de deux blocs de granit. A l'extrémité opposée, cet arbre était garni de quatre grosses cames de bois, qui successivement soulevaient le manche du martinet et le laissaient retomber. L'eau actionnait également un soufflet de fourneau chauffé au charbon de bois.

Le cuivre provenant des mines de la Baumes ou des vieux ustensiles est fondu et coulé dans des moules de terre cuite, et martelé ensuite au moyen de martinets.

Les batteurs de cuivre qui travaillaient dans les « Martinets » s'appelaient des « Martinayres ».

Les parents des Cayssials du Couderc de La Capelle-Bleys qui portent encore le surnom de Martinayres devaient travailler comme tels.

François Marre et Jean Lavergnes, des Mazières, étaient également des Martinayres.

Il y avait d'autres Martinets, principalement sur l'Esparages, dont deux en amont du Martinet de Caussanel, un autre à Mazières et un quatrième au confluent de l'Esparages et de la rivière de Rieupeyroux, dit le Martinet de « la Planque » ou du Pont. Enfin, un moulin à Mazières et un autre à Ayres, dit : moulin de la Patte ; ce dernier subsiste encore.

Ajoutons à tout cela, une soixantaine de métiers à tisser, dont aucun ne subsiste de nos jours.

En 1784, sur 250 pièces de toile vendues à Rieupeyroux, 150 venaient de la paroisse de La Capelle-Bleys.

#### HAMEAUX ET VILLAGES DISPARUS

Il existait jadis quelques hameaux dont on ne trouve plus nulle trace aujourd'hui ;

- 1° Casanis. Hameau de trois maisons, situé entre Bleys et Mazières au lieu dit « Champs de Cazals ». Il ne reste actuellement aucune trace de ce hameau, et il serait impossible de situer l'endroit où se trouvaient exactement ces trois maisons.
- 2° Egalement trois maisons situées au lieu dit : Sérieyssol : Il n'existe plus aucune trace d'habitat.
  - 3° Croix de Mazières. Non loin du village actuel.
- 4° Puech de Rivies. Bien que situé sur la commune de Vabre, le village de Puech-de-Rivies, fut toujours considéré comme faisant partie de La Capelle-Bleys. Il y avait trois maisons. Actuellement il n'existe que des ruines. En 1781, il y avait encore onze habitants.

Une pierre trouvée dans la châtaigneraie de Delmas, à l'ouest et à une centaine de mètres de ces anciennes habitations, laisse supposer que ces parages furent habités il y a très longtemps. Cette pierre est actuellement visible et porte divers losanges entre-croisés sur un de ses côtés.

5° La Maynelle. — Deux maisons et une demi-douzaine d'habitants. Mazières. En 1866 comportait 10 familles et 52 habitants, aujourd'hui, deux familles et 11 habitants.

Enfin les Paraire, où nous trouvons 13 familles et 54 habitants en 1866, se voit aujourd'hui réduit à quatre familles dont deux en voie de disparaître.

#### COMMERCES — ENTREPRISES — ARTISANAT

Le commerce consiste exclusivement dans la vente des produits de la ferme. Elevage de bovins, veaux, cochons, lapins, volailles.

Vente de pommes de terre, pommes, poires, châtaignes, œufs, champignons. Blé, orge, avoine, seigle, etc...

Débits de boissons. — Deux débits de boissons au bourg même de La Capelle-Bleys où il y en avait cinq jusqu'en 1914.

Epiceries. — Trois épiceries situées également dans le même village.

Artisanat. — Un forgeron spécialisé dans le ferrage des bœufs, mécanique et dans les réparations des machines agricoles, etc... Tient également une quincaillerie.

Un mécanicien pour réparations diverses. Tient aussi une quincaillerie.

Cordonnier. — Deux cordonniers-bottiers, plus un sabotier.

Un coiffeur, quatre couturières, quatre plâtriers, deux maçons, un couvreur occasionnel.

Garage: En 1919, avec Mme Trébosc, institutrice, arrivait à La Capelle-Bleys, son mari, M. Elie Trébosc, mutilé de guerre, qui commence l'année suivante un commerce de véhicules d'occasion, principalement de camions provenant de la liquidation de matériel de guerre. Peu après il fut amené à créer un atelier de réparation en plein air, puis dans l'ancien couvent près de l'église, puis dans un immeuble construit par lui à cet effet, sur la route d'Ayres. Ce commerce devint très prospère; aux dires des spécialistes, il était le premier du département. Mais ce succès même

appela M. Trébosc à s'établir à Villefranche (agence Citroën) et son atelier de La Capelle fut transformé en boulangerie par M. Jules Mouly.

Trois scieries ambulantes, quatre machines à dépiquer, un atelier de fabrication de sabots. Une boulangerie.

Il existe en outre des fours, individuels ou communs, dans tous les villages. Quelques rares familles cuisent encore leur pain chez elles.

Il existait jadis un four banal. Le droit de four banal était un privilège féodal. Le seigneur pouvait contraindre tous ceux qui habitaient ses domaines à venir au moulin et au four banal.

Ce droit de banalité était inféodé moyennant redevance à des boulangers qu'on appelait fourniers. Le droit de banalité s'appliquait aussi aux pressoirs, forges, boucheries, etc.. C'était un véritable monopole exercé par le seigneur et ses agents.

On appelait fournage, le droit que le seigneur prélevait sur tous ceux qui étaient soumis à la banalité.

Pour échapper à ces droits, certains paysans avaient trouvé le moyen de construire dans leurs maisons de petits fours. Ceux-ci construits dans l'âtre du foyer même, échappaient parfois à la surveillance du seigneur ; ils pouvaient contenir de 4 à 6 pains.

L'ouverture de ce foyer à pain était masquée et le pain se faisait ordinairement la nuit. Il existe encore de nos jours quelques fours de ce genre dans des maisons datant du XV° et XVI° siècles, tel que celui de la maison dite Malachie, à Ayres.

Moyens de communications. — Poste, téléphone public, privé, autobus.

#### **ECOLES**

#### L'ENSEIGNEMENT AVANT LA REVOLUTION

Le clergé seul était lettré. C'est à lui qu'incombait le soin de donner l'instruction.

Au XIII° siècle, il y avait en France des écoles rurales, mais elles n'étaient pas nombreuses. L'Eglise exerçait toute autorité sur elles. Le maître devait enseigner à ses élèves : l'écriture, la lecture et la grammaire. Son école comprenaît les clercs, et les paysans du hameau. Il est hors de doute qu'il n'existait pas d'école à La Capelle-Bleys, ni au XIII° ni au XIV° siècle, et cet état de chose subsista théoriquement jusqu'à la Révolution. Mais, ni la Révolution de 89 ni celle de 1848 n'eurent d'effet sur le mode d'enseignement dans notre commune.

# EPOQUES PLUS RECENTES

Sous le deuxième Empire on constate que des tentatives sont faites pour installer un enseignement public à La Capelle-Bleys; en 1858 une jeune institutrice laïque, Mlle Cayla, nâtive de Cabanes, est affectée à La Capelle, et gagne rapidement la confiance des familles d'Ayres et de Montloubet où sa famille avait quelques relations. Mais elle fut très vite discutée par le curé, et quitta la commune quelques mois plus tard.

Par contre, on trouve à partir de 1859, une école de garçons à La Capelle, tenue par M. Vabre de 1859 à 1863 et par M. Lestrade de 1863 à 1872.

Voici comment était établi le traitement de ce dernier pour l'année 1866 :

1°	Traitement fixe venant de la commune Subvention du département ou de l'Etat pour compléter à 200 fr. ce traitement de	75	fr.	96
	base	124	fr.	04
2°	Rétribution payée par les élèves	389	fr.	50
3*	Supplément de l'Etat pour afrriver à 600 fr.	210	fr.	50
	Total	600	fr.	

M. Lestrade avait alors 62 élèves; les plus pauvres étaient dispensés de payer la rétribution scolaire; les autres payaient 2 fr. 50 par trimestre jusqu'à 7 ans et 3 fr. par trimestre ensuite.

C'est en 1859 que l'officier public de La Capelle-Bleys agissant au nom du maire de La Bastide-l'Evêque, avait loué à M. Costes, curé, pour neuf ans et pour 50 fr. par an, la maison Raynal, qui est devenue plus tard propriété Mouly, puis Rouquette.

En 1868, ce bail venant à expiration, le Conseil municipal loua pour neuf ans et pour 50 fr. par an, une autre maison dans le village de La Capelle, appartenant à M. Fontes, de Bleys. Cette maison a appartenu ensuite à Vabre Géry, époux de Rolande Miquel.

A partir du vote de la loi Duruy, en 1867 décidant qu'il serait ouvert une école de filles dans les communes de France, le maire de La Capelle-Bleys fut invité à plusieurs reprises par le préfet impérial à prendre ses dispositions à cet effet.

and and a subject temperature and electromental problem I have the

Le conseil étant saisi de la question le 28 juillet 1867, une délibération fut prise déclarant que la commune n'avait pas les ressources nécessaires, ayant déjà à faire face à une dépense de 92 fr. 75 pour l'école des garçons (cette somme était le produit de 3 centimes spéciaux.)

Nouvelle lettre du préfet quelques jours plus tard, disant que si une école de filles était créée, il promettait la gratuité absolue même pour l'école des garçons.

Le conseil réuni à nouveau le 30 août, puis le 8 octobre 1867 maintient sa décision, refusant la gratuité pour l'école de garçons pour ne pas ouvrir une école de filles.

L'Administration resta un moment silencieuse, puis revint à la charge, et le 7 février 1869, le maire donna lecture au Conseil d'une nouvelle lettre ainsi concue :

« M. le Ministre a autorisé une école communale de filles à La Capelle-Bleys. C'est un bienfait gratuit, puisque votre commune n'a pas de ressources et reçoit déjà une subvention de 557 fr. pour l'école des garçons.

Le loyer et le traitement de l'institutrice sont garantis par l'Etat ; mais c'est à vous de trouver un local convenable après délibération du Conseil municipal. »

Cela n'empéchera pas le préfet de créer une école de filles par ordre du ministre, et de demander au maire de trouver une salle de classe. Et le 27 juin 1869, M. Caussanel, maire, offrit au Conseil de fournir une salle à Mazière pour un loyer fixé ensuite à 100 fr. par an.

Mais le Conseil refuse longtemps de voter la moindre ressource pour le mobilier de cette école ; finalement il vote une somme de 80 fr. le 27 août 1871 ; cependant dans chacune des écoles s'entassent environ 90 élèves, si bien que sur proposition de Mme Olivier, institutrice communale, le Conseil demanda qu'il soit envoyé adjoint et adjointe.

Néanmoins la population voulait que l'enseignement aux filles soit donné par des religieuses ; le 15 août 1875 le Conseil décidait à l'unanimité de faire appel aux religieuses de la Sainte-Famille de Villefranche et faisait appuyer sa requête par des pétitions signées par les principaux pères de famille de la paroisse.

Ce que voyant, M. Miquel, aubergiste à Douzoulet, propose de céder gratuitement à la commune huit pièces de son immense immeuble avec jardin pour une école de garcons, à condition que la direction en soit confiée aux frères des écoles chrétiennes.

Le Conseil adopte cette proposition, disant que c'était dans l'intérêt de l'instruction qui laissait à désirer, et dans l'intérêt de la commune qui manquait de ressources.

Cette délibération, prise en novembre 1875, fut envoyée au préfet, mais n'eut aucune suite; seules les religieuses s'installèrent à La Capelle-Bleys.

Et la commune se préoccupa alors sérieusement de trouver ou de créer des locaux scolaires suffisants, d'autant plus nécessaires qu'il y avait près de 200 enfants d'âge scolaire et que les postes d'adjoint et d'adjoint étaient demandés par une pétition signée de 100 pères de famille ; cette demande fut approuvée par le Conseil le 18 mars 1877, sous réserve que la commune ne participerait au paiement d'aucun traitement.

Finalement ces postes furent créés en 1881, après que des dispositions eurent été prises relativement aux locaux.

Dès 1877, le Conseil avait donné mandat à M. Blanquet, adjoint pour signer avec M. Caussanel, maire, un bail relatif à l'école de filles se trouvant près de l'église, à raison de 300 fr. par an. M. Blanquet devait en même temps rechercher avec M. Caussanel un accord pour la construction d'une école de garçons sur le pâtus communal au lieu dit « La Canore » et prévoyant un loyer minimum de 300 fr. par an pendant dix ans.

Cette école fut rapidement construite et les classes fonctionnèrent normalement, bien que l'immeuble de l'école de filles ne répondit pas aux conditions d'hygiène réclamée par l'administration, en raison de l'humidité des planchers.

Si bien que la question de construction d'une école de filles restait posée, lorsqu'arriva au Conseil en 1908 une légère majorité de républicains comprenant : MM. Andurand, Bouscayrol, Darres, Deleris, Delmas, Issanchou, et Thomas ; cette municipalité, présidée par Charles Bouscayrol, se préoccupa aussitôt de trouver un emplacement.

Un seul endroit favorable s'offrait pour cette construction ; c'était le terrain dit « Lou Balat » dont le citoyen Galy avait fait donation à l'église ou plutôt à la fabrique en 1880

Ce jardin d'une contenance de 63 ares 88 ca n° 597 du plan cadastral, était devenu propriété communale par la loi du 5 12 1905, sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; son utilisation par la commune n'était donc pas usurpation.

Ce ne fut pas l'avis de M. le Curé Coulon, desservant de la paroisse, qui menaça d'excommunier les auteurs du projet.

L'affaire fit beaucoup de bruit, mais suivit son cours normal. Le projet de construction de l'école de filles et de modifications à celles de garçons achetée l'année précédente à M. Caussanel pour 5.000 fr. fut présenté au Conseil en 1911 par l'architecte départemental. Le devis des travaux se décomposait comme suit :

# Ecole de garçons :

Honoraires de l'architecte et réparations Achat maison Caussanel	3.981 5.500 318	fr.
Total	9.799	fr.
Devis maison école de filles	1.234	fr.
Imprévus	1.070	fr.
Total	27.000	fr.
Soit pour les deux maisons	36.800	fr.

Sur les 27.000 fr. nécessaires pour construire l'école de filles la commune supportera 6.900 fr. environ, le reste sera payé par le ministère de l'Instruction publique. En effet, une subvention de 22.130 fr. fut accordée dont 5.320 fr. pour l'école de garçons et 16.810 fr. pour celle des filles.

Cet ensemble scolaire avec quatre classes, donna entière satisfaction aux familles; mais l'effectif des écoliers baissait à mesure que fléchissait le nombre d'habitants de la commune; et en 1924, un emploi d'adjoint fut supprimé; les grands garçons conservèrent leur classe à leur école sur la place; les grandes filles et les petits des deux sexes occupèrent les écoles nouvelles.

Quant aux instituteurs, ils allèrent tous habiter aux écoles neuves, ce qui rendait l'école des garçons três peu utilisée; de là vint l'idée de la libérer entièrement pour y installer la Mairie et la Poste, et de tranformer l'école de filles en groupe scolaire, abritant tous les services d'enseignement.

La nouvelle municipalité que présidait depuis 1919 M. Bouscayrol Marius, fils du maire précédent, réalisa ces transferts et aménagements grâce à d'importantes subventions de l'Etat. L'école de garçons qui, se trouvant sur la place publique, manquait de confort et de tranquillité, fut transportée contre les bâtiments d'habitation des maîtres, de façon à faire pendant aux classes de filles, en un seul groupe scolaire.

En même temps furent établies la cantine scolaire et les salles de douches, avec chauffage général alimentant la salle de classe. La dépense pour l'ensemble atteignit deux millions 800.000 fr.

Aussitôt après, faisant suite et communiquant avec les locaux scolaires, fut construite une vaste salle de fêtes et de sports (17 m sur 8 m) accompagnée d'un terrain d'éducation physique, avec appareils et équipement pour le basket-ball. Cette construction, ces adaptations, l'acquisition de quelques terrains contigus, l'aménagement d'un chemin

d'accès, etc... entraînèrent une dépense de 3. 250.000 fr. également subventinnée par l'Etat.

Elles eurent aussi pour conséquence de rendre nécessaire l'occupation d'une partie du terrain de culture du presbytère; un accord amiable intervint très facilement avec les autorités ecclésiastiques et le presbytère bénéficia, en compensation, de la construction d'une aile comportant cave et garage au rez-de-chaussée et salle de catéchisme au-dessus.

Quant à l'ancienne école des garçons, sa transformation en mairie et poste, entraîna des dépenses importantes, car cet immeuble construit légèrement, était fort délabré ; il fallut refaire la toiture, une partie des planchers et des cloisons, refaire les escaliers extérieurs et intérieurs. Finalement ces travaux permirent à la poste de s'installer en 1955 sur la place, beaucoup plus à la portée des usagers, et à l'accès de l'autobus qu'à son emplacement précédent (maison Bouscayrol, un peu hors du village).

Cela fait, il reste au premier étage de cet immeuble, deux pièces pouvant être mises à la disposition d'une institutrice (ou instituteur) venant suppléer temporairement un titulaire en congé, — ou de l'Aide familiale rurale.

Ajoutons pour en terminer avec les écoles qu'un bloc sanitaire a été construit en 1957 en appentis aux logements pour l'usage des maîtres, et un vestiaire en appentis à la salle de sports à l'usage de la jeunesse de la commune.

Disons aussi que pour cette jeunesse, pour les écoliers et même pour leurs parents, il a été fait acquisition d'un appareil de cinéma et d'appareils sonores.

Disons enfin qu'un cours ménager agricole pour les anciennes élèves fonctionne tous les jeudis à l'école de filles, sous la direction d'une institutrice itinérante diplômée; qu'un cours post-scolaire agricole pour les garçons au-dessus de l'âge scolaire est donné tous les mercredis par un instituteur itinérant spécialisé, et que notre commune a été une des premières du département à créer ces cours post-scolaires.

Et nous complèterons ce résumé de l'évolution scolaire de notre commune, en donnant la liste des institutrices et instituteurs ayant occupé nos écoles.

Instituteurs	de à
Mile CAYLA	1853 - 1853
Mile CAYLA	1859 - 1863
M. VABRE	1863 - 1872
M. LESTRADE	1872 - 1874
M. INTRAND	1874 - 1876
M. VERNEUIL	1876 - 1879
M. MASSON	1879 - 1880
M. MANVIELLE	1880 - 1885
M. CARCENAC	1885 - 1890
M. BARTHE	1890 - 1893
M. FRANCES adj	1890 - 1894
M. PETIBOU direct.	E893 - 1894
M. ROQUES, adj	1894 - 1896
	1896 - 1904
	1894 - 1929
	1904 - 1912
M. DELERIS, adj	1912 - 1914
M. TEYSSEDRE, adj	1919 - 1921
M. BLANCHARD, adj	1921 - 1924
M. FLOTTES René	1929 - 1954
M. GIBERGUES	1955
Institutrices	de à
Mme OLIVIER	1873
Mme NOYRIGAT	1894 - 1919
Mlle GERMES	1894
Mme SARRET	1914 - 1919
Mlle SOL	1919
Mme TREBOSC	1919 - 1931
Mme FLOTTES	1929 - 1955 1931 - 1946
Mme VINEL	
Mile REYNES	1946 - 1950 1950 - 1957
Mme REYNES	
Mme GIBERGUES	1955 1957 - 1958
Mile AMANS, inter.	1957 - 1958
Mme FIOLLE, inter	1990

# LES CHEMINS

Revenant aux chemins dont il a été question au début de notre travail, nous remarquerons d'abord qu'il n'en existait pas un seul de carrossable dans la commune au moment de sa création, à l'exception de la R. Nationale 111 de Rieupeyroux vers Villefranche.

Cependant, en 1858 M. Dardenne étant maire de La Bastide, il avait été décidé de construire le chemin dit : de St-André à Rieupeyroux, passant par Ayres, La Capelle-Bleys, Le Martinet ; et une partie des terrains avait été achetée pour la somme totale de 770 fr. La question fut reprise en 1866 par M. Caussanel, maire de La Capelle-Bleys.

En même temps il était décidé l'établissement d'une route dite du Théron à La Baraque-de-Falières, passant au Paraire, à La Capelle-Bleys et à Montloubet, sa longueur étant dans la commune 4.350 m.

En 1888, la commune obtint l'autorisation d'entreprendre le chemin appelé d'Ayres à Compolibat, passant à La Capelle-Bleys et Bleys et devant avoir, par la suite, une longueur de 4.700 m.

En 1876 était sollicité le classement et la construction du chemin de La Fage à la R. N. 111, vers La Baraque-de-Falières. L'autorisation fut donnée le 14 février 1880 ; mais la réalisation souleva tant de difficultés de la part des propriétaires que les travaux ne se terminèrent qu'en 1898. En 1894, le Conseil demanda et obtint le classement d'un chemin dit : de Bleys à Miquels, passant par Jarlagou. L'exécution eut lieu en deux tranches et ne se termina qu'en 1922, la commune de Rieupeyroux ayant refusé de voter sa part contributive.

En 1901, la Commission départementale décida le classement sur une longueur de 900 m. d'un chemin allant de Mazières vers Bleys.

Et ainsi, s'établit, en une quarantaine d'années par la municipalité Caussanel un réseau vicinal fort bien conçu, qu'il restait à améliorer par l'intervention du département, et à compléter par un réseau de chemins ruraux.

C'est ce que firent les municipalités Bouscayrol.

Dès 1910 fut sollicité le classement dans le réseau départemental des chemins allant de Rieupeyroux à La Baraque-de-Falières : de Jarlagou (R. N. 111) à La Baraquede-Rouquié, avec une branche partant du cimetière et arrivant à La Peyrière. La prise en charge par le département • de ces itinéraires fort importants, dégagea d'autant la commune et lui permit de porter ses efforts sur de nouveaux travaux de voirie.

La guerre de 1939-45 suspendit tout programme : mais l'utilisation des prisonniers allemands donna l'occasion, après la signature de la paix, de réaliser rapidement et sans frais, des travaux importants. Le maire, Marius Bouscayrol, obtint la mise à la disposition de la commune de 20 prisonniers de guerre, pour lesquels il était attribué une indemnité journalière d'entretien. Or, ces prisonniers, généralement divisés en équipes, étaient nourris et accompagnés au travail par les propriétaires des villages avant des chemins à ouvrir ou à élargir. Il est inutile de donner la longue liste de ces chemins ; disons seulement que l'ingénieur des Ponts chargé de la direction des travaux déclara dans son compte rendu final que 17 chemins ruraux avaient été élargis, empierrés et cylindrés, sur une longueur de 16.950 m., en même temps qu'était retouché, élargi et empierré le chemin du Martinet à La Baraque-de-Falières sur une longueur de 4.555 m. Au total, 21.100 m. de chemins construits et améliorés aux frais du département et de l'Etat, sans emprunt communal.

La partie de la commune fut représentée par les participations volontaires de ses habitants qui effectuèrent en deux ans, 2.873 journées à bras, 1.193 journées avec bœufs. 314 journées avec vaches, 13 journées de camion et livrèrent sur place 6.605 mètres cubes de pierre, également à titre gratuit.

Cet exemple tout à fait exceptionnel d'effort collectif, d'esprit de solidarité, de mutuelle compréhension des intérêts communs, fait grand honneur aux habitants de notre commune et à ceux qui tenaient les guides : M. Bouscayrol, maire, les conseillers, le cantonnier Mazars, et le secrétaire de mairie, Delmas Camille, qui avait été lui-même prisonnier en Allemagne et avait appris la langue des travailleurs allemands, servait d'interprète très averti.

Ajoutons au surplus que le zèle pour les travaux de route ne s'arrêta pas au départ des prisonniers de guerre ; de nouveaux travaux furent entrepris avec l'aide du Génie rural ou du département et se poursuivent encore : citons entre autres : le chemin allant du sommet du Puech-de-la-Chèvre au village de Montloubet (Les Espinards), avec embranchement vers les Combes ; le chemin partant de la Croix-de-Pierre pour aboutir aux chemins sus - indiqués ; chemin de La Planquette-de-Bleys vers le Jaoul ; chemin du Couderc de La Capelle-Bleys vers le Bourgnou et la Campagnague ; chemin de La Peyrière vers les Crozes ; chemin de La Bessarède vers Lascals ; chemin de La Fage vers Monbressous (Les Vergnes) ; chemin du Bouyssou et des Vergnes, de Montloubet ; chemin du Sérieyssol ou Mitsé, etc...

Restent toujours à réaliser quelques améliorations ; reste aussi à faire des goudronnages ; en 1958 ce travail a été effectué par le département sur des routes traversant la commune et dépendant de lui ; par la commune pour le chemin vicinal allant vers le Paraire et la Valette, et la traversée du chef-lieu. Il restera toujours à faire, ne serait-ce que pour l'entretien; quoi qu'il en soit la commune de La Capelle-Bleys a un réseau vicinal fort honorable, qui représente des dizaines de millions et qui n'ont pas obéré les finances communales en raison des subventions de l'Etat ou du département et surtout de la participation active de la population aux travaux effectués.

# LES EAUX

Cette situation financière saine a permis d'aborder avec sérénité les questions d'adduction d'eau et de réserves d'incendie qui ne doivent pas, au surplus, rompre l'équilibre budgétaire puisque la vente de l'eau doit permettre d'assurer l'amortissement des emprunts.

Une adduction d'eau provisoire pour le village chef-lieu avait été réalisée après la première guerre mondiale, avec des matériaux de fortune, dont on n'ignorait pas que la durée serait très limitée; la dépense fut de 6.666 fr.

Pendant des années un projet beaucoup plus complet fut étudié et se trouva longtemps paralysé par un propriétaire contre lequel il fallut user de coercition légale, ce qui retarda l'exécution et aggrava les dépenses.

Finalement ce nouveau projet, étudié par M. Davy, géomètre à Villefranche, sous la direction de M. Périnaux, ingénieur au Génie rural, présenté par M. Aymeric, ingénieur en chef, fut approuvé et subventionné par le ministère de l'Agriculture et exécuté par M. Capraro, entrepreneur à Capdenac.

Il assure la desserte en eau potable de toutes les maisons de La Capelle-Bleys, Ayres et Montloubet, et leur protection contre l'incendie grâce à deux réservoirs de 150 mètres cubes chacun.

L'ensemble représente une dépense de 27.000.000 de

francs avec subvention de 55 % de l'Etat et de 5 % du département.

Un projet de même ordre, dont le devis est de 4.000.000 de francs avec subventions de même pourcentage assure la desserte en eau du village de Bleys.

Pour les villages de La Peyrière, La Bessarède, La Fage, il a été procédé à la création de réserves d'incendie, de 300 mètres cubes au total.

#### AUTRES REALISATIONS COMMUNALES

Il est sans doute inutile de parler de certaines réalisations d'ensemble, d'ordre à peu près général, comme l'électrification. La commune adhéra dès le début au Syndicat de Lescure-Jaoul, qui ne comprenait alors que six communes et en compta dix-huit peu de temps après. Le maire de La Capelle-Bleys collabora à la création de ce Syndicat dont l'animateur était le chanoine Chincholle, originaire de Rieupeyroux et curé de Lescure. M. Bouscayrol qui avait été élu conseiller général en 1945 fut nommé président du Syndicat en 1948, après le décès du regretté fondateur. Les habitants de La Capelle-Bleys souvent alertés furent desservis à peu près à 100 % de leurs demandes dès 1927-1928.

Le service postal est correctement assuré par une agence postale créée en 1923; elle est desservie deux fois par jour par l'autobus Rodez-Villefranche et retour; le service télégraphique et téléphonique est assuré par 5 postes publics dans 5 villages différents, non compris 3 postes privés.

Pour le service du Poids public la commune disposait d'une bascule qui fut installée en 1896 par six conseillers municipaux apportant 123 fr. chacun ; elle leur fut rachetée par la commune 5 ans plus tard par remboursement de leurs frais. En 1959 elle a été remplacée par une bascule plus puissante installée au Couderc.

#### LES MUNICIPALITES SUCCESSIVES

Ayant ainsi résumé l'administration générale de notre commune depuis sa création, il nous semble normal d'indiquer brièvement l'évolution des responsables de cette administration.

Vialadieu, du village d'Ayres, nommé maire en 1863, céda l'écharpe à son adjoint Caussanel Antoine, dès 1865.

En 1870, Caussanel Antoine, de Mazières, se retira en faveur de son fils Caussanel François, qui restera maire de la commune jusqu'en 1908 avec plusieurs adjoints successifs: d'abord Costes, remplacé par Blanquet en 1874, par Trébosc Pierre en 1892, et par Vabre Germain, de La Capelle-Bleys, en 1896.

Le Conseil est jusque-là composé d'hommes d'opinion très modérée.

En 1904, une tendance politique plus avancée commence à se manifester, par l'élection de Bouscayrol Charles, Issanchou François et Delmas Jérôme.

En 1908, cette tendance nouvelle devient majoritaire à une voix près ; le Conseil comprend alors sept conseillers de gauche : Andurand, Bouscayrol, Darres, Déléris (La Fage), Delmas, Issanchou et Thomas, et cinq conseillers de droite : Caussanel, Cayssials, Pons, Vabre Germain et Vabre Julien (Montloubet).

Bouscayrol Charles est élu maire et le restera jusqu'à sa mort en 1919 ; il a pour adjoint Darres Dalmas, d'Ayres.

En 1912, la liste présentée par eux est élue en entier et comprend : Bouscayrol, Darres, Andurand, Cavaillé, Delbès, Déléris, Delmas, Gares, Issanchou, Mazenc, Thomas et Tranier.

En 1919, M. Bouscayrol Marius, rentrant de la guerre, constitue une liste d'Union républicaine avec MM. Andurand, Alet, Cavaillé, Darres, Delbès, Delmas, Gares, Issanchou, Mazenc, Thomas et Tranier.

Il est élu maire et Darres est maintenu adjoint jusqu'à son décès.

M. Bouscayrol fut réélu maire aux élections de 1922 avec M. Rouquié Frédéric comme adjoint ; de même en 1925, 1929 et 1935.

Vint la guerre de 1939, puis l'occupation allemande : la participation active de Marius Bouscayrol à la Résistance contre l'ennemi, le fit révoquer de maire le 24 septembre 1941 ; le gouvernement de Vichy ne parvint pas à lui trouver un remplaçant, aucun de ses administrés n'ayant accepté d'occuper sa place ; Rouquié Frédéric consentit seulement à continuer à le suppléer comme adjoint. M. Bouscayrol fut rétabli dans les fonctions de maire le 6 octobre 1944 par le premier gouvernement du général de Gaulle ; sur ces entrefaites il fut désigné comme représentant de l'Aveyron aux Etats généraux de la Libération et de la Renaissance qui siégèrent à Paris du 10 au 14 juillet 1945.

M. Rouquié Frédéric étant décédé en novembre 1944.
M. Delmas Camille, gendre Darres, à Ayres, le remplaça comme adjoint le 12 novembre.

En 1947, réélection de MM. Bouscayrol et Delmas ; mais, au cours de la période qui suivit, M. Chambert, secrétaire de mairie, fut victime d'un grave accident de route et dut cesser ses fonctions. M. Delmas fut nommé secrétaire de mairie et remplacé comme adjoint par M. Clarenc Irénée, le 2 septembre 1951.

Enfin, en 1959, fut réélue la liste actuelle, sans opposition, le chef de liste ayant obtenu 277 voix sur 291 suffrages exprimés.

Maire: M. Bouscayrol Marius.

Adjoint : M. Clarenc Irénée, à La Capelle.

Conseillers : MM. Alaux Irénée, à Ayres.

Alet Roger, à La Bessarède.
Alet Urbain, à La Peyrière.
Barriac Rémy, à La Fage.
Cabrit Aimé, à Mazières.
Conte Elie, à Pomazès.
Loupias Georges, à Montloubet.
Mazenc Emile, à La Capelle-Bleys.
Mouly Jules, à Bleys.
Mouysset Georges, à Bleys.
Vabre Germain, à Montloubet.

Ainsi se termine en 1959, notre rapide revue municipale, qui permet de constater une stabilité exceptionnelle dans l'administration de notre commune ; depuis sa création jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant près d'un siècle, deux familles seulement ont occupé la première fonction municipale : la famille Caussanel, de 1865 à 1908, soit 43 ans ; la famille Bouscayrol, de 1908 à ce jour, soit 52 ans.

Notons d'ailleurs que cette stabilité se constate aussi au point de vue du clergé, car il n'y a eu que trois curés à La Capelle de 1875 à 1955, et au point de vue enseignement, car il n'y a eu que deux titulaires à l'école de garçons de 1894 à 1955.

Il en est de même pour nos représentants au Conseil général : M. Lucien Coucoureux, élu en 1874 fut remplacé en 1907 par M. Joseph Coucoureux, et celui-ci par M. Bouscayrol en 1945. Soit 3 conseillers généraux en 85 ans, de 1874 à 1959.

Peut-être pourrait-on voir dans cette continuité dans la direction et dans la confiance des administrés la raison principale d'une administration communale efficace.

#### MORTS POUR LA FRANCE

# **GUERRE DE 1914-1918**

Ernest LAGARRIGUE
Zéphirin LAGARRIGUE
Jules LAGARRIGUE
Sabin LAURENT
Justin LAURENT
Firmin LAURENT
Albert SEGONS
Emile SEGONS
Henri PHALIPPOU
Emile PHALIPPOU
Adrien LORTAL
Victor BORS
Armand SARRET
Basile CALVET
Jules NOYRIGAT

Adrien BOU
Firmin VIDAL
Emile CASTES
Germain DELBES
Augustin ALET
Alphonse PUECH
Fortuné DELBES
Albert REY
Louis CALVET
Sylvain LACOMBE
Théophile MALATERRE
Albert FICAT
Sylvain IMBERT
Louis DELERIS
Emile MOULY

Paulin CAUSSANEL

**GUERRE DE 1939-45** 

Alphonse CAVALIE

Joachim ESPINASSE

# **GUERRE 1939-1945**

## LISTE DES PRISONNIERS DE GUERRE

BOUSQUIE Edouard	La Capelle-Bleys
MIQUEL Marius	La Capelle-Bleys
DEBAR Paul	Montloubet
LAGRIFFOUL André	Montloubet
VAUR Jules	La Peyrière
COSTES Firmin	La Bessarède
RICARD André	La Bessarède
GARES Elie	La Fage
CALVET Irénée	Bleys
BARRIAC Emile	Bleys
TREBOSC François	Bleys
ROUTABOUL Emile	Bleys
PONS Paul	Bleys
PONS Michel	Bleys
FRAYSSE Michel	Bleys
CASTES Alfred	Ayres
MARUEJOULS André	Le Paraire
FOURNIE Noël, S. T. O	Bleys
GAFFARD Gilbert, S. T. O	La Fage
ESPINASSE Joachim	La Peyrière

GUERRE 1939-1945

## THE RESERVED THE PARTY OF THE P

# 1° Manuscrits.

- Archives communales de La Capelle-Bleys.
- Archives de M. André Lacombe (d'Ayres).
- Livre de paroisse de La Capelle-Bleys (curé Costes).

#### 2º Bibliographie.

Les bénéfices du diocèse de Rodez (chanoine Touzery - Imprimerie Catholique, Rodez).

SOURCES D'INFORMATIONS

- Etat du diocèse de Rodez (L. Lempereur Imp. Loup, Rodez).
- Histoire de l'église du Rouergue (L. Servières).
- Page d'histoire locale (Abbé J. Depeyre).
- Institutions, mœurs et coutumes de la France (Chéruel, Hachette, 1855).
- Les châteaux de l'ancien Rouergue (Ch. de Vallady Carrère, 1935, Rodez).
- Manuel d'histoire locale (C. Alibert, Aubanel, Avignon).
- Les Rutènes (Albenque, Rodez).
- Esquisse géologie de l'Aveyron (Ad. Boisse Imprimerie nationale, 1860).
- Le clergé et la révolution (Divers).
- Revue historique du Rouergue.
- Mémoire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
- Esquisse générale du département de l'Aveyron,
- Annales du Rouergue.
- Annales de Villefranche-de-Rouergue (E. Cabrol).

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Aperçu géographique - situation	13
Aperçu geographique - situation Etymologie	13
Esquisse géologique	14
Aspect et relief du sol	15
Les Puechs	16
Rivières et cours d'eau	17
Epoque Gallo-romaine	19
Voies romaines	20
Voies publiques	21
Anciennes voies	22
Origine religieuse de La Capelle-Bleys	25
Evangélisation du pays	25
Son antiquité	20
Origine de La Capelle-Bleys	29
Première version	25
Deuxième version	3
La commune au point de vue civil	3
Le cadastre	3
Epoque féodale. Comment étaient les impôts	3
Droit de Champart — La dîme — La taille	3
La capitation. Rôles d'impositions	3
LES EGLISES	43
Epoque, motifs et occasions de la translation du chef lieu	4
Difficultés à surmonter pour la construction de l'édifice religieux	4
Service divin provisoire au village de Mazières	4
Chapelle de Mazières	4

Emplacement, clôture et bénédiction du cimetière	50
Les projets de construction des Edifices religieux, sont sur le point de se réaliser	51
Tourmente révolutionnaire	52
Service divin provisoire à Montloubet	53
Construction de la première église	53
Bénédiction de l'église	54
Presbytère actuel. Sa construction	54
Construction du clocher et de l'église actuelle	56
Prestation en nature	58
Le clocher	59
Cloches et statues	60
Croix	60
Culte des morts — Cimetières	61
Bleyssol ou Blayssol	62
Liste des curés et vicaires depuis l'érection de la paroisse	
jusqu'à nos jours	64
Familles nobles	65
Les Cazelles	68
Chronologie et seigneurs de La Capelle-Bleys	69
Dénombrement de la population à différentes époques	71
Industries locales disparues	72
Paraire	72
Poterie	73
Papeterie	74
Les Martinets	75
Hameaux et villages disparus	77
Commerce, entreprises, artisanat	78
ECOLES	81
L'enseignement avant la Révolution	81
Epoques plus récentes	81
Instituteurs et Intitutrices ayant occupé nos écoles	88
LES CHEMINS	89
LES EAUX	93
Autres réalisations communales	95
Les Municipalités successives	97
Morts pour la France (1914-18) (1939-45)	101
Liste des prisonniers de guerre (1939-45)	103
Sources d'informations	105

Imprimerie Salingardes Villefranche de Rouergue

Depot légal : 1" trimestre 1960 N° Imprimeur : 188 N° Editeur 80